

# Communauté de Communes Anjou Loir & Sarthe

---

RÉALISATION D'UN PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE  
ET ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION  
TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA CAF DE MAINE ET LOIRE

---

Synthèse du rapport d'étape 1 :  
« **Diagnostic social de territoire** »

Décembre 2020

## Structuration du diagnostic

### Liminaire sur le sens de la démarche et investigations réalisées

Page 3

#### *Partie 1 : Principales dynamiques socioterritoriales*

Page 5

#### *Partie 2 : Diagnostic sur l'offre de services, les besoins sociaux et les enjeux du territoire*

Page 14

Thématique 1 : La petite enfance (0-3 ans), L'enfance (3-11 ans), la Jeunesse (11-17 ans) et l'accompagnement à la parentalité

Page 15

Thématique 2 : L'insertion sociale et professionnelle

Page 35

Thématique 3 : Le vieillissement & le handicap

Page 41

Thématique 4 : L'animation de la vie sociale

Page 47

#### *Partie 3 : Enjeux transversaux & suite de la mission*

Page 51

## Liminaire sur le sens de la démarche

→ **L'objectif général de la démarche** : Réaliser un diagnostic social afin de mieux appréhender et mieux anticiper les dynamiques et besoins sociaux du territoire et ainsi mieux orienter le sens de l'action sociale développée par la CCALS.

→ **Dans cette perspective, cette démarche permettra de signer une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF.**

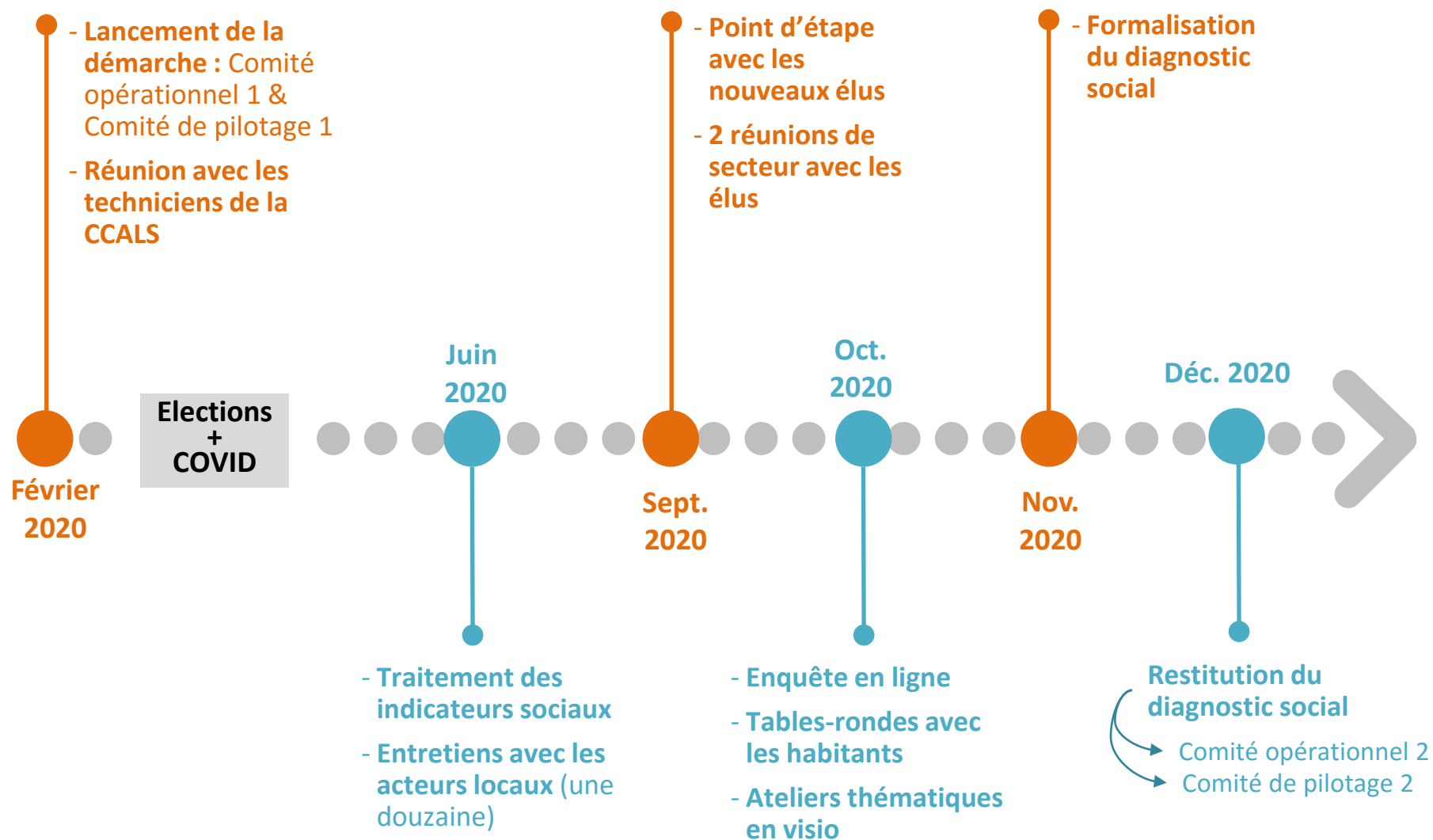
→ **Les trois enjeux majeurs** visés à travers une telle démarche :

1. L'adaptation de l'action sociale aux différents publics qui habitent la CCALS,
2. Le renforcement de l'attractivité du territoire à travers la structuration de l'offre d'action sociale garantissant la qualité de vie et le bien-être de tous,
3. Le renforcement des synergies entre les acteurs du territoire.

→ **Les objectifs opérationnels de la démarche** :

- Réaliser un état des lieux des dispositifs locaux d'action sociale,
- Dresser un portrait social du territoire → besoins et attentes des habitants,
- Procéder à une analyse croisée de l'offre de services et des besoins sociaux = forces, limites, enjeux sociaux du territoire.

## Calendrier des principales investigations réalisées pour le diagnostic social



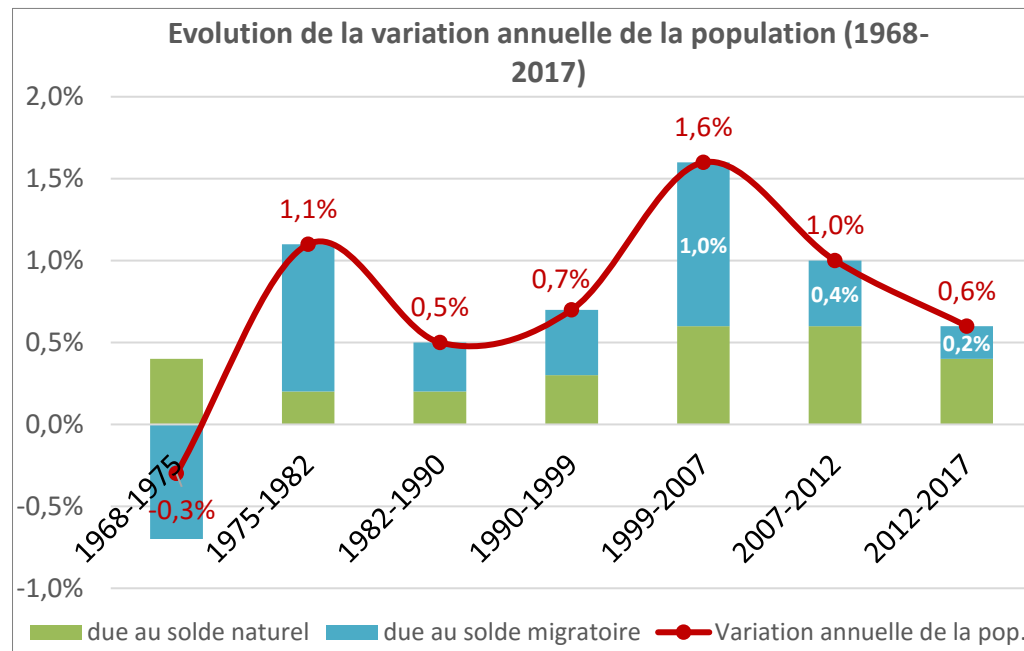
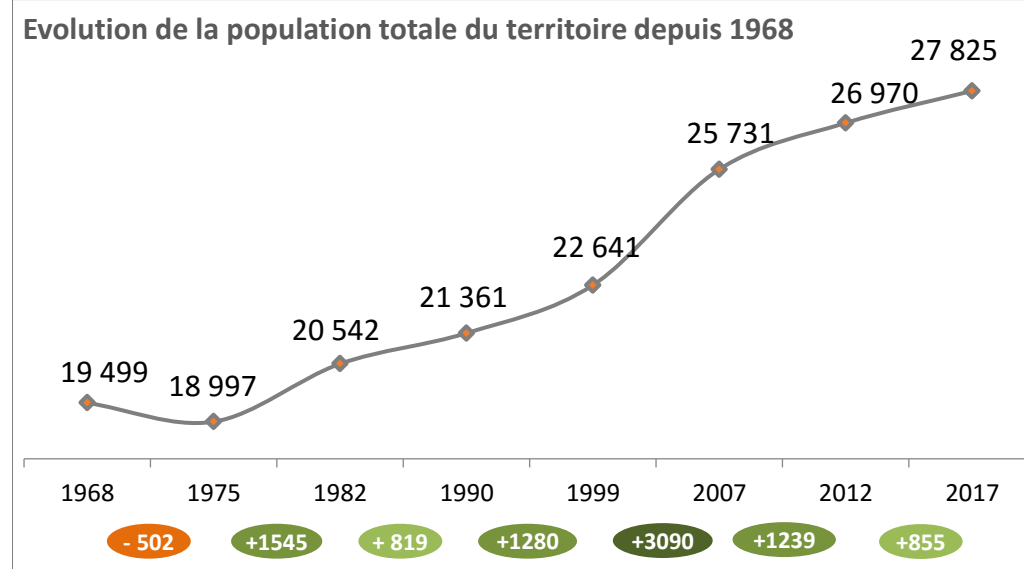
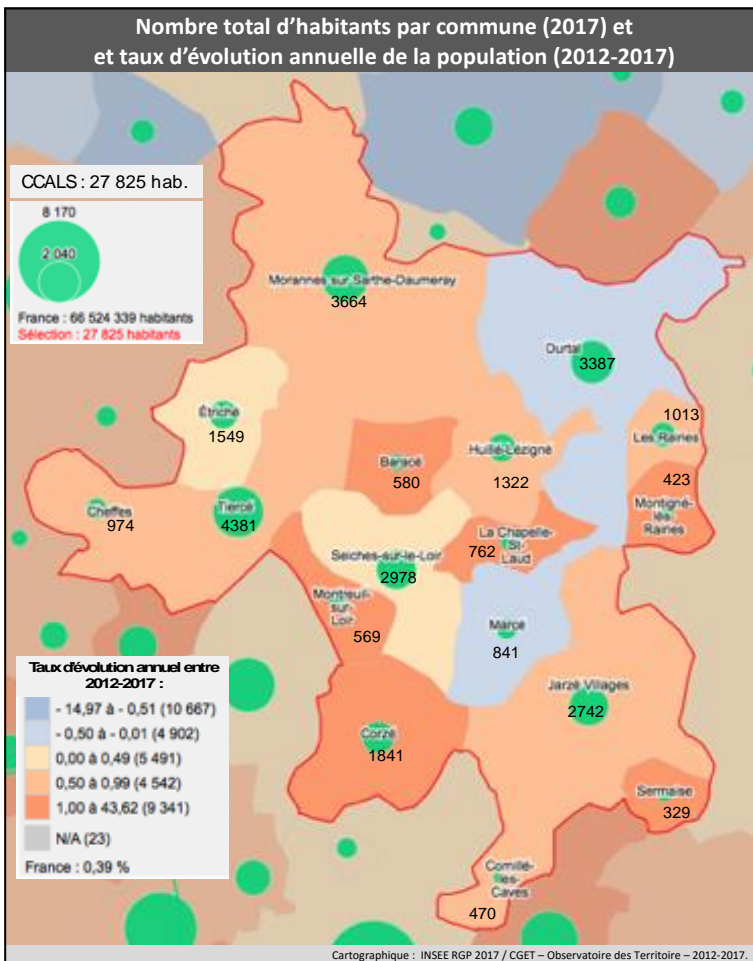
Soulignons que ce calendrier ne prend pas en compte tous les échanges informels liés au suivi et à l'organisation de la démarche avec la Directrice Générale des Services et la Directrice Générale Adjointe en charge du Pôle Intergénérationnel.

# ***PARTIE 1***

## ***Principales dynamiques socio-territoriales***

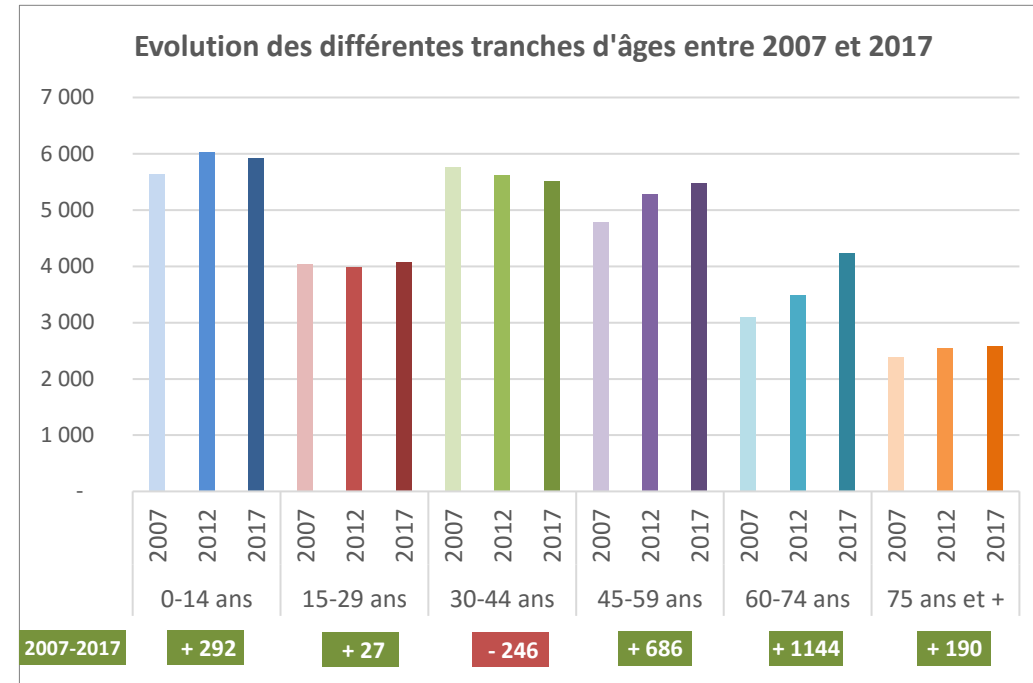
## La démographie : Une croissance qui reste très favorable malgré un certain ralentissement depuis 2007.

- Une croissance démographique qui reste positive... mais qui est marquée par un apport migratoire de plus en plus limité.
- Des écarts selon les communes (de -8 à +70 habitants en 5 ans)



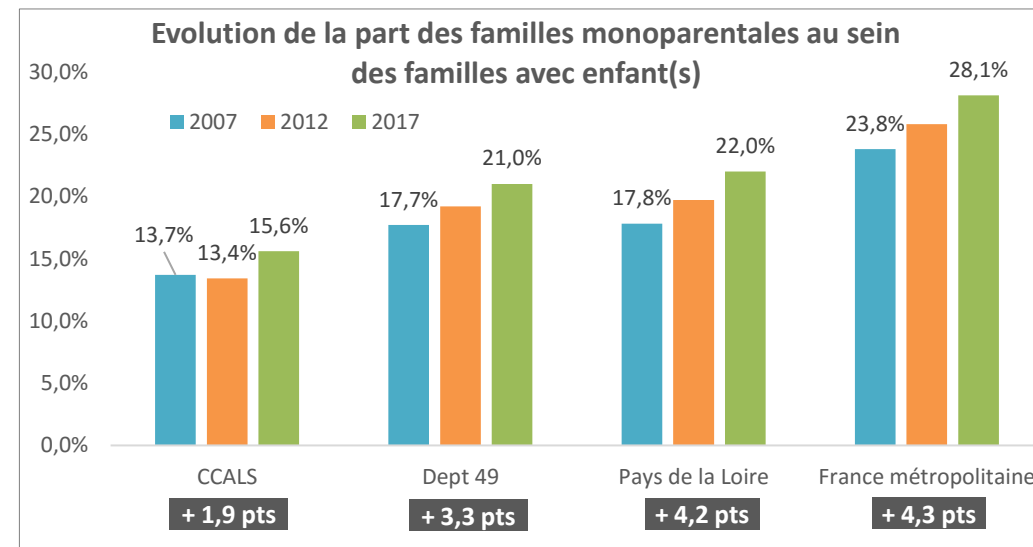
## La démographie : Un territoire qui suit le mouvement de vieillissement général de la population

- Une croissance démographique qui s'observe sur toutes les tranches d'âges, sauf celle des 30-44 ans.
- Un territoire nettement vieillissant dont la croissance des 0-29 ans ne vient pas compenser celle des 60 ans et plus.



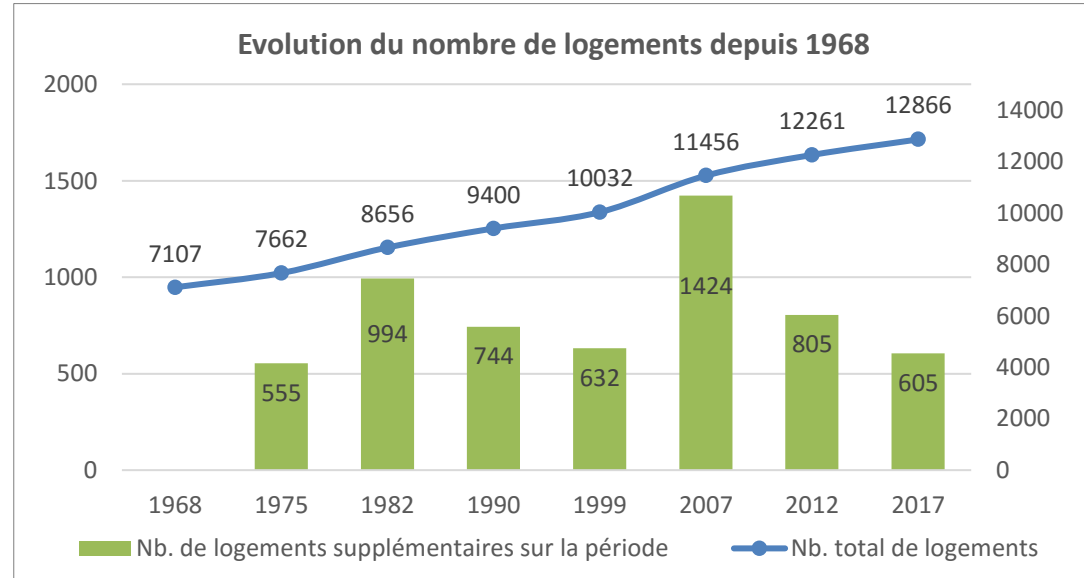
## La famille : Une nette augmentation des familles monoparentales depuis 2012

- Une augmentation de la part des familles monoparentales qui doit être envisagée à travers la fragilité économique et sociale à laquelle sont souvent confrontées ces familles.



## Le logement : Une hausse globale du nombre de logements, hausse néanmoins marquée par un ralentissement depuis dix ans

- La baisse de la croissance des nouveaux logements comme effet direct de la crise de 2008...  
→ Quelle conséquence de la crise actuelle ?
- Plus globalement, une baisse de la croissance démographique en lien direct avec la baisse du nombre de logements neufs



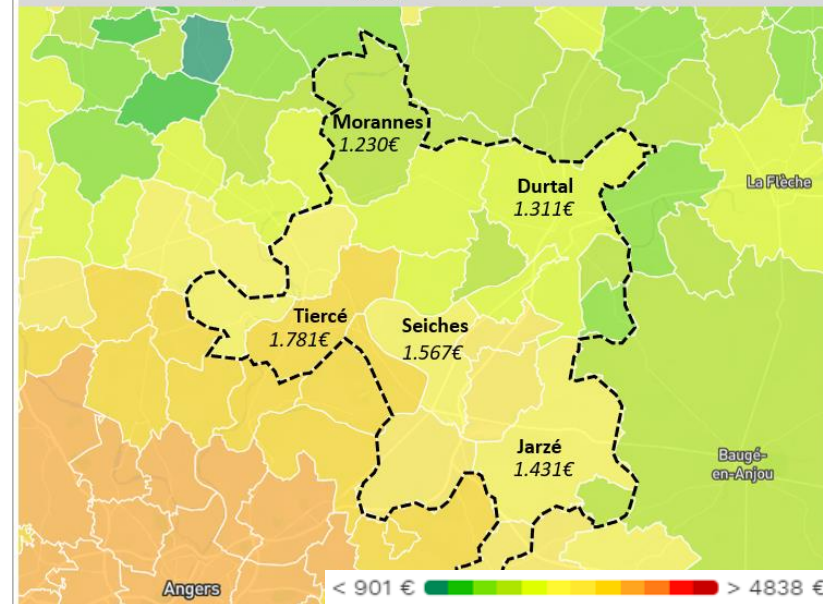
## Le prix de l'immobilier : Des écarts non négligeables selon les communes

*Des disparités notamment liées :*

- A l'attractivité même de chaque commune (positionnement vis-à-vis des axes, offre services, commerces...),
- Aux disponibilités foncières (quasi-nulles pour certaines communes),
- Au prix du foncier.

### Prix immobiliers - Prix m2 moyen d'une Maison

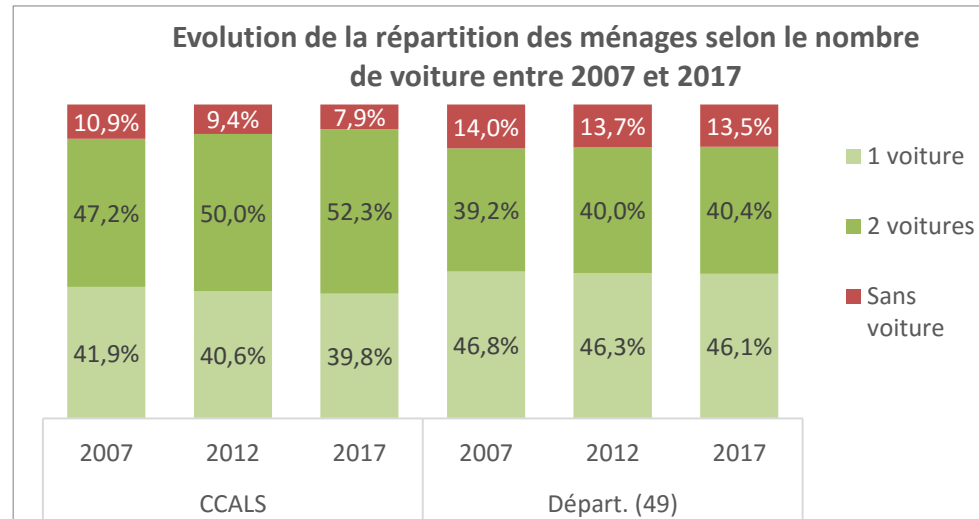
Source « MeilleursAgents.com – Nov 2020 /





## La mobilité : Des ménages de plus en plus mobiles

- En 2017, 92% des ménages de la CCALS disposait d'au moins une voiture, contre 86,5% à l'échelle du département.
- En dix ans, la part des ménages de la CCALS ne disposant pas de voiture a baissé de 3 points alors qu'elle est pratiquement stable au niveau départemental.
- La part des ménages de la CCALS ayant deux voitures est en constante augmentation (52% en 2017, soit +5 par rapport à 2007).

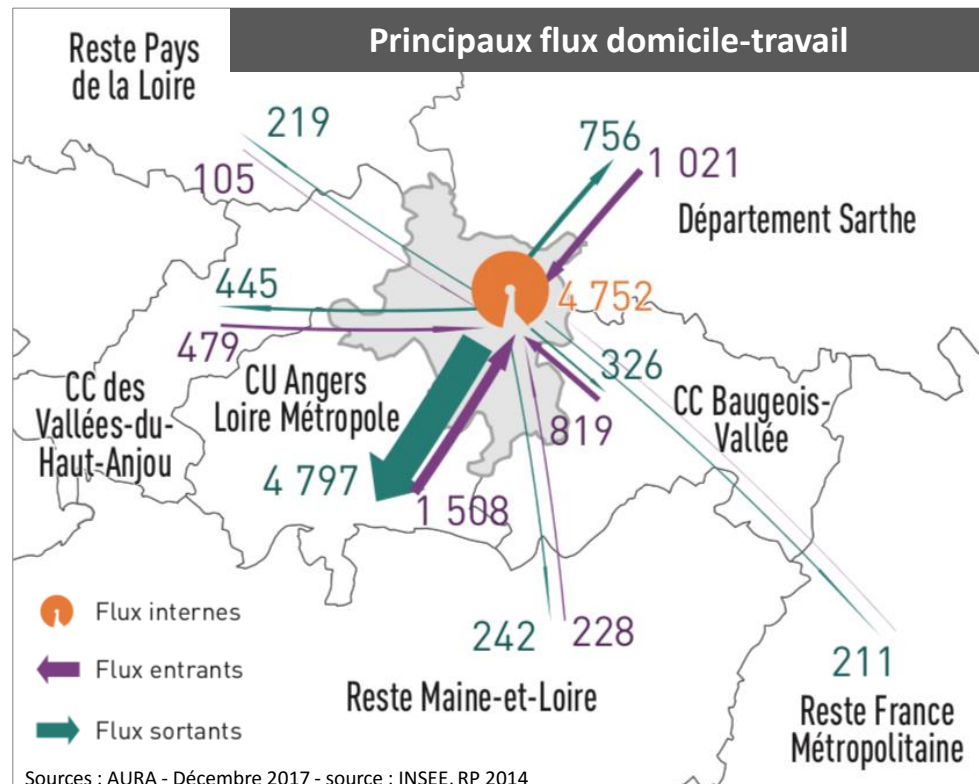


Sources : INSEE – RP 2007-2012-2017

## Les mobilités quotidiennes domicile-travail : Des flux autant liés à l'emploi local qu'à l'emploi d'ALM

Des migrations quotidiennes qui révèlent trois caractéristiques fortes du territoire :

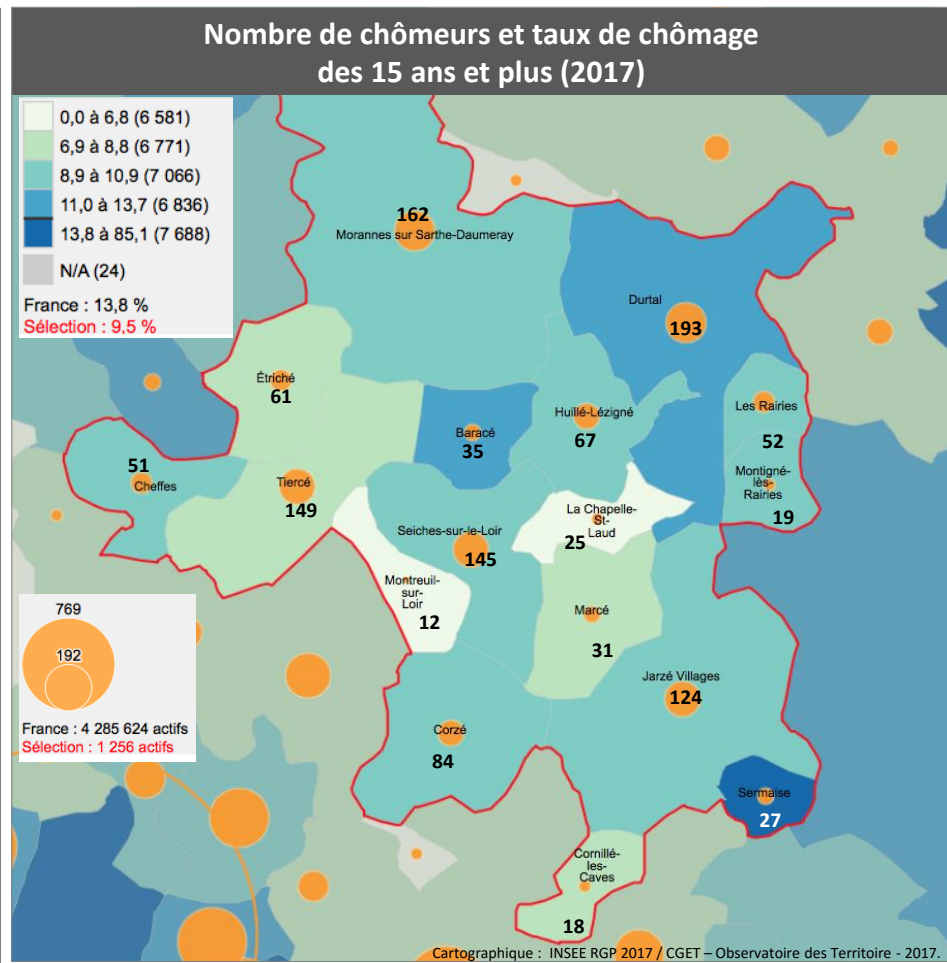
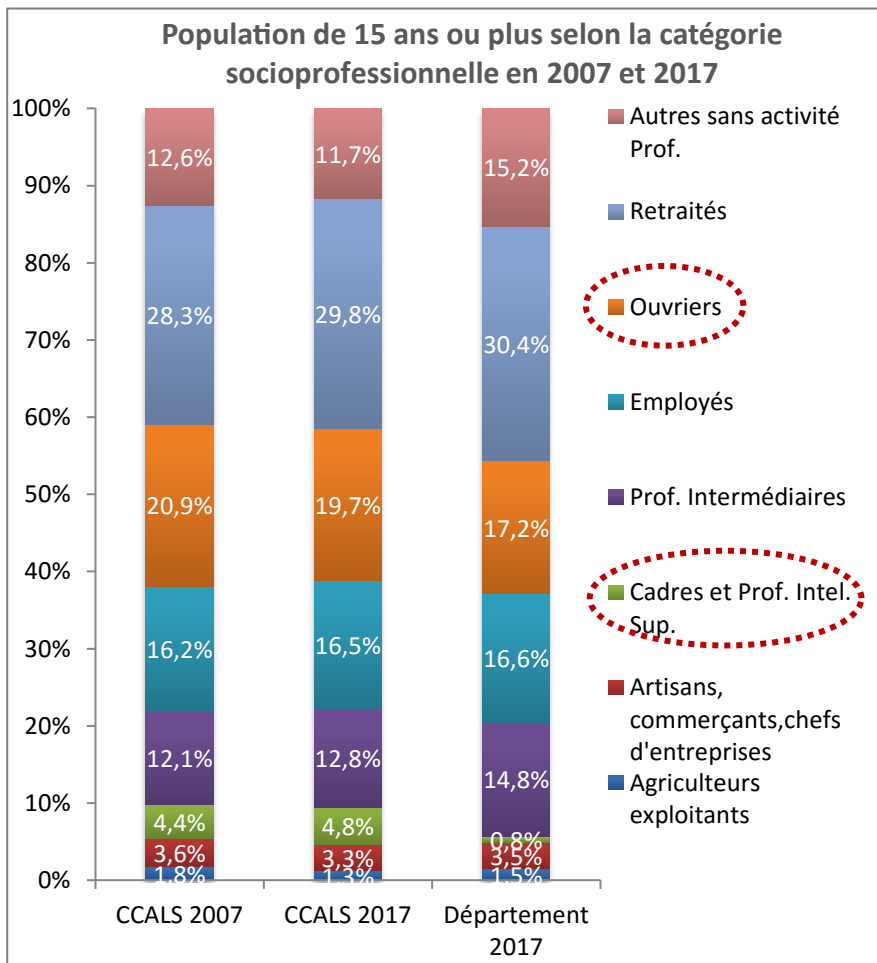
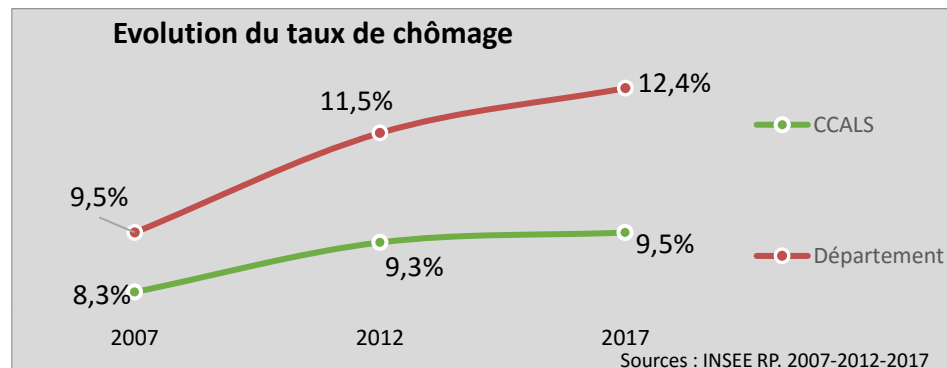
- L'importance de l'emploi d'Angers Loire Métropole (ALM) pour les habitants de la CCALS (près de 4800 migrations),
- L'importance de l'emploi local qui se traduit par autant de flux en interne qu'avec ALM,
- L'influence plus modérée des autres pôles d'emploi (2200 migrations).



Sources : AURA - Décembre 2017 - source : INSEE, RP 2014

# Le chômage : Une tendance de fond plus favorable sur la CCALS qu'à l'échelle départementale

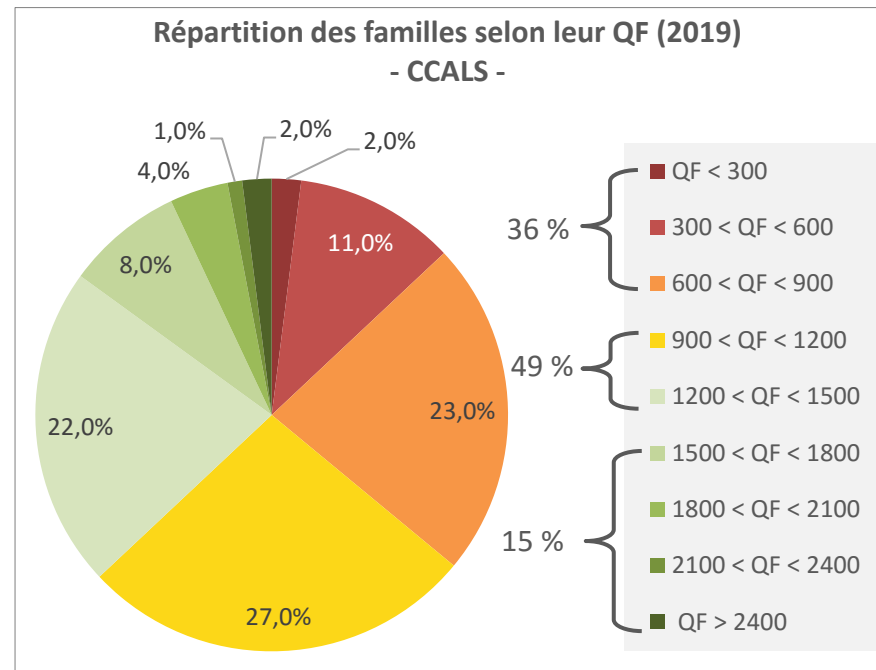
- **Le chômage** : Des tendances de fond plus favorables qu'à l'échelle du 49 mais qui masquent des écarts non négligeables selon les communes.
- **Les CSP** : Des différences avec le 49 au niveau des ouvriers et des cadres.



# La famille : Une répartition des familles selon leur Quotient Familiale (QF) qui traduit l'importance de la classe moyenne

- Les familles de la CCALS peuvent être réparties selon leur QF en trois principales catégories :

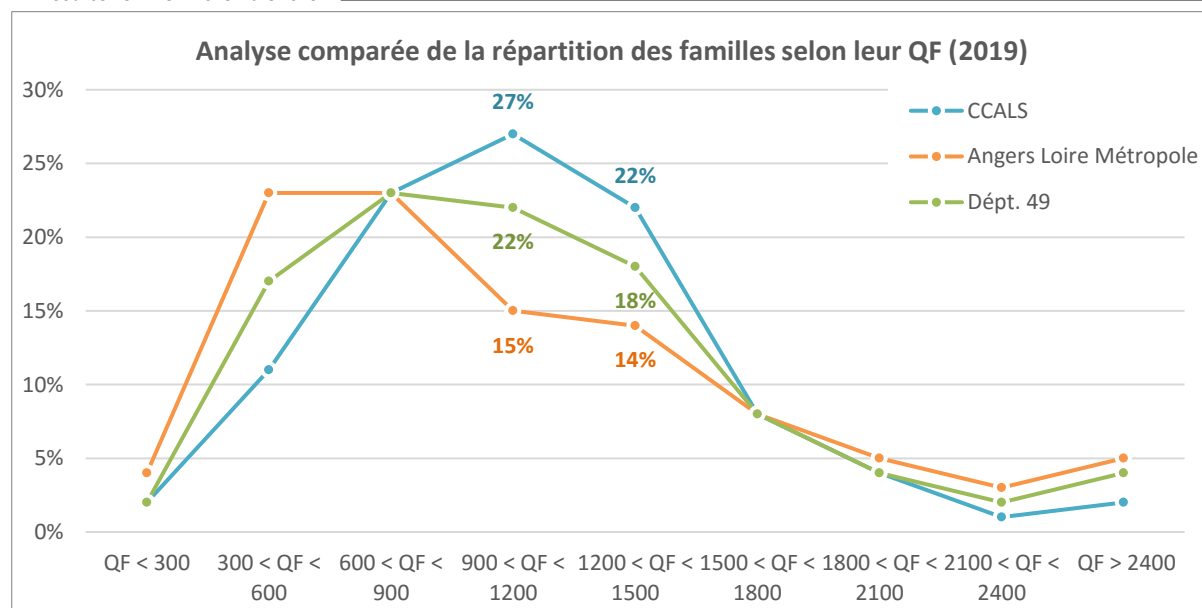
- Les familles à faible QF (< à 900 de QF) qui sont en situation financière que l'on peut qualifier de « précaire » : 36%
- Les familles à QF moyen (entre 900 et 1500 de QF) qui composent ce qu'on pourrait nommer la « classe moyenne » : 49%
- Les familles à fort QF (>1500 de QF) qui sont plus « aisées » : 15%



Source : CAF 49 - Novembre 2020

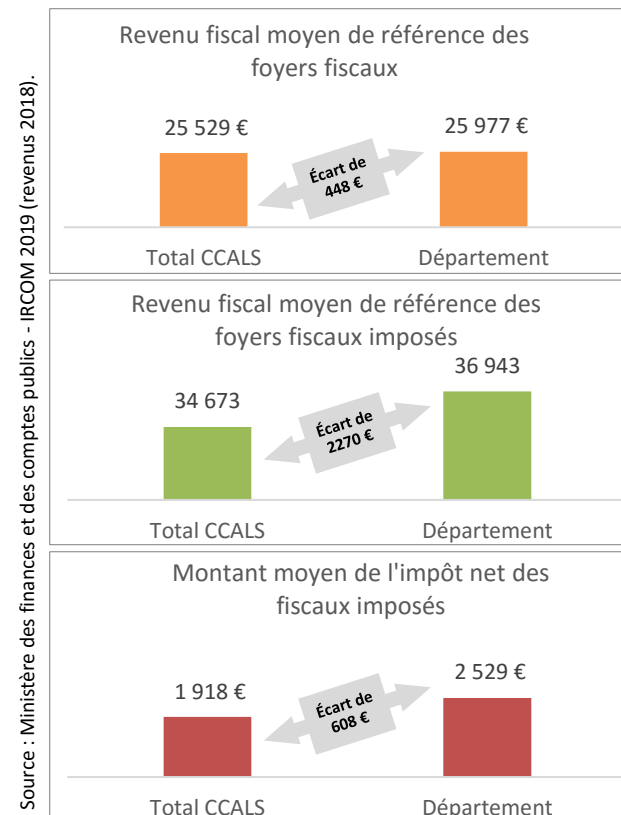
- La CCALS se démarque assez nettement du Département et d'Angers Loire Métropole par l'importance des QF entre 900 et 1500.

- Cela se traduit, inversement, par une part moins importante de très faibles QF et de forts QF.



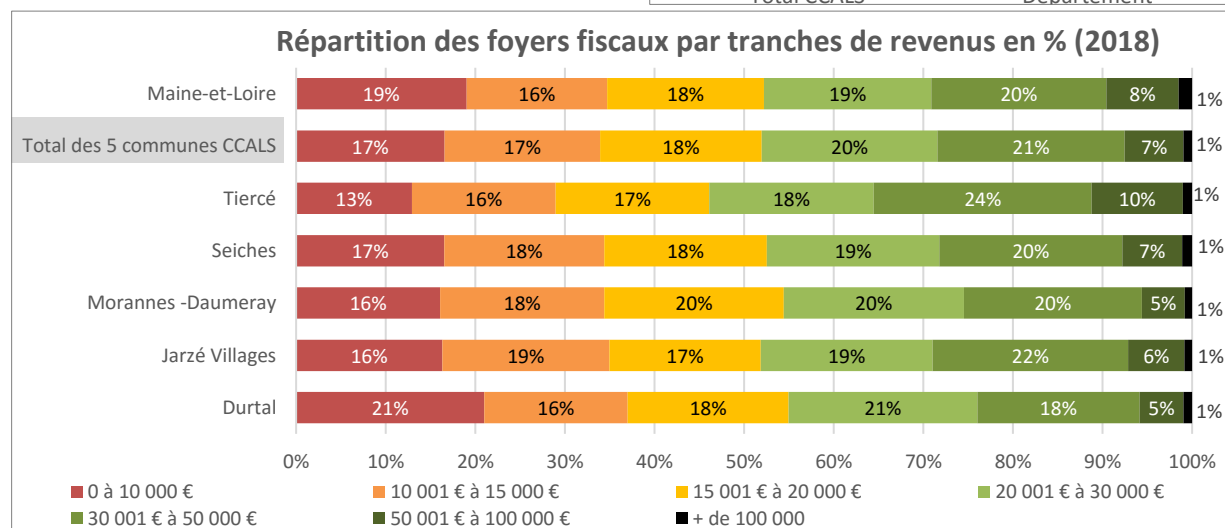
# Les revenus des foyers fiscaux : Une situation moins favorable qu'à l'échelle du Département et des écarts importants selon les foyers

- Comparés à la situation Départementale, les écarts liés au revenu fiscal moyen restent très modérés. Néanmoins, ils augmentent sensiblement pour les foyers fiscaux imposés (2270€ d'écart entre la CCALS et le Département).
- A l'échelle de la CCALS, on relève notamment :
  - 52% des foyers fiscaux ont des revenus inférieurs à 20.000€ par an.
  - des écarts importants entre les communes de Durtal et Morannes-D dont la part de foyers fiscaux < à 20.000€ par an est plus importante (respectivement 55% et 54%) que pour Tiercé (46%).



Au global, 72% des foyers fiscaux ont des revenus inférieurs à 30.000 € par an, contre 71% à l'échelle du 49 :

→ Une situation qui n'est pas sans poser la question des politiques tarifaires mises en place par la CCALS.



## Les perspectives de développement de la CCALS

Des perspectives de développement du nombre de logements loin d'être négligeables :

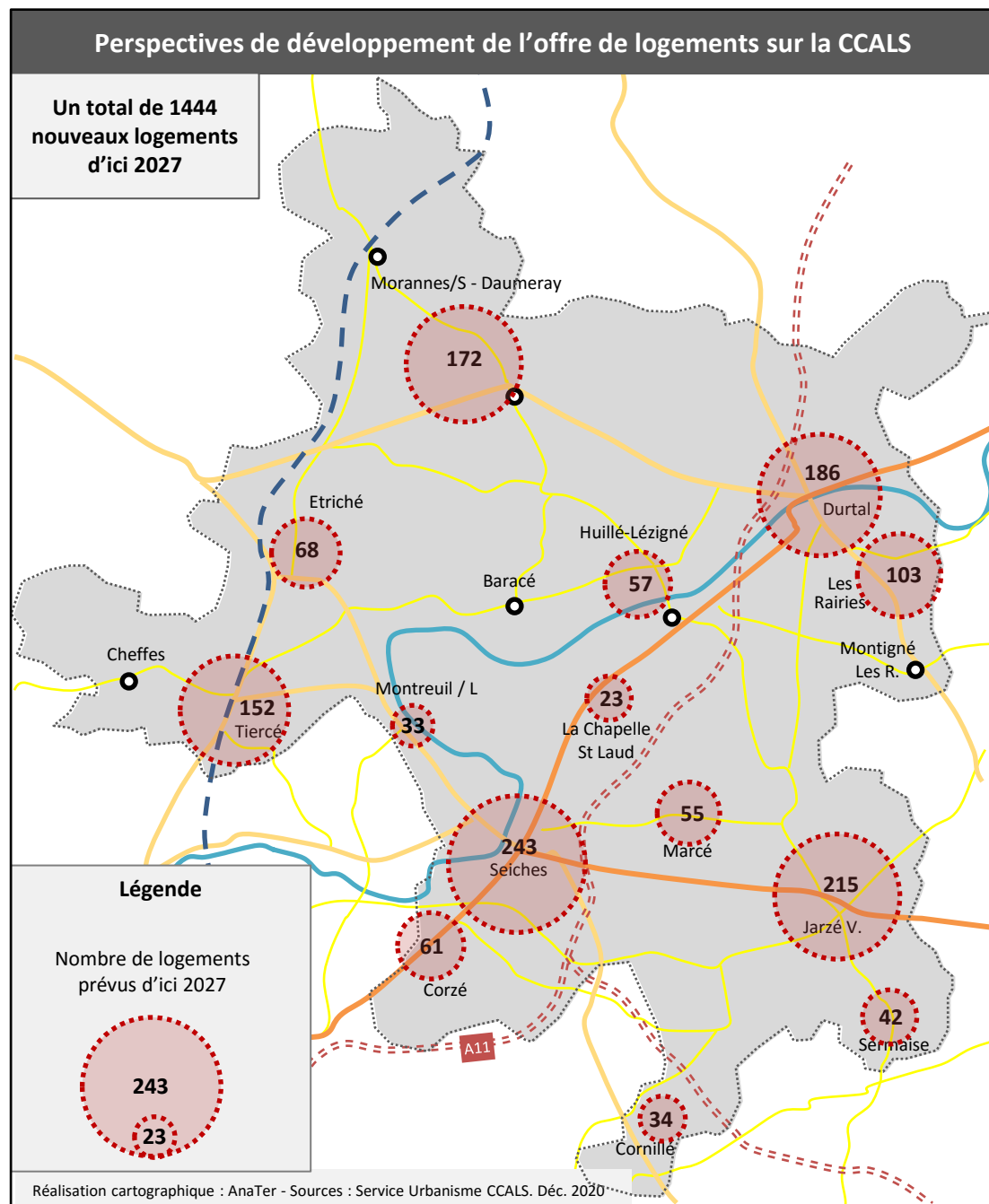
- 231 logements d'ici fin 2021,
- 1213 logements de 2022 à 2027

→ Soit un total de 1444 nouveaux logements d'ici 2027.

Des projections de + 5000 habitants, soit un total d'environ 33.000 habitants d'ici 2035.

A retenir :

Des perspectives de développement du nombre de logements qui laissent entrevoir un maintien de la dynamique démographique et qui vont générer des besoins en termes de services et équipements, tant dans le domaine de l'enfance-jeunesse que dans ceux liés au vieillissement, à la vie sociale, culturelle, sportive...



## ***PARTIE 2***

***Diagnostic sur l'offre de services, les besoins sociaux et les enjeux du territoire***

## Thématique 1 :

La Petite Enfance, l'Enfance et la  
Jeunesse (0-17 ans)  
&  
L'accompagnement à la parentalité

# Éléments de cadrage sur la démographie des 0-17 ans : Tendances sur les 10 dernières années

- Une démographie globale de l'enfance-Jeunesse qui est en progression depuis 2009 : + 183 enfants de 0-17 ans.

- Mais une décennie marquée par deux tendances distinctes :

- une nette hausse des 0-17 ans de 2009 à 2014,

- Une baisse qui s'accroît depuis 2014.

- Au niveau des tranches d'âges, on relève :

- Une forte baisse des 0-2 ans,

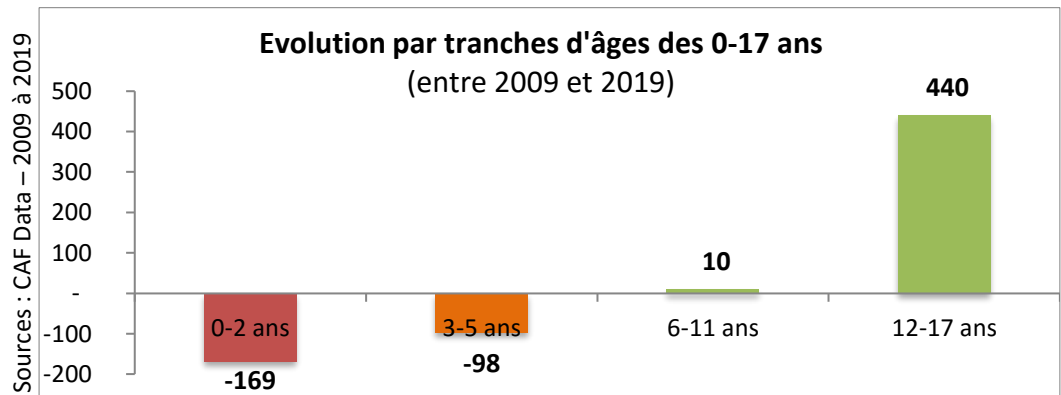
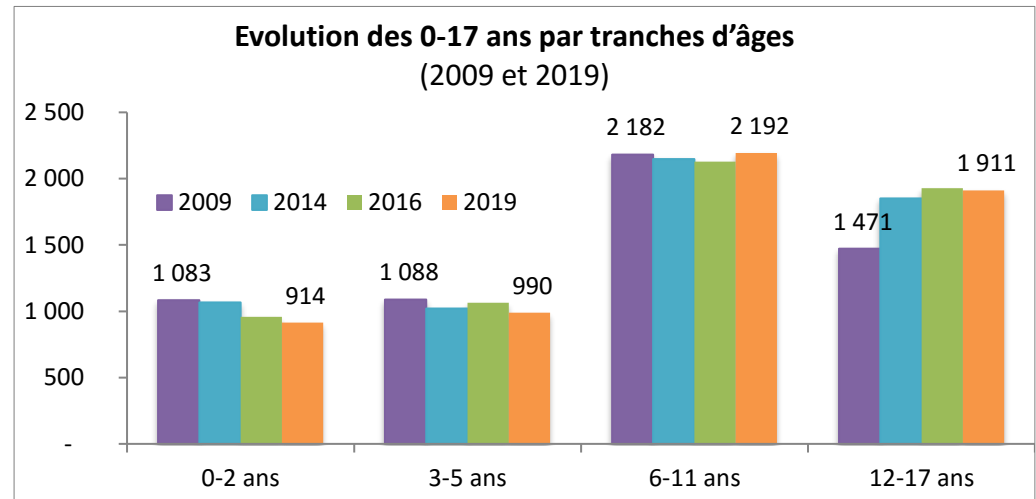
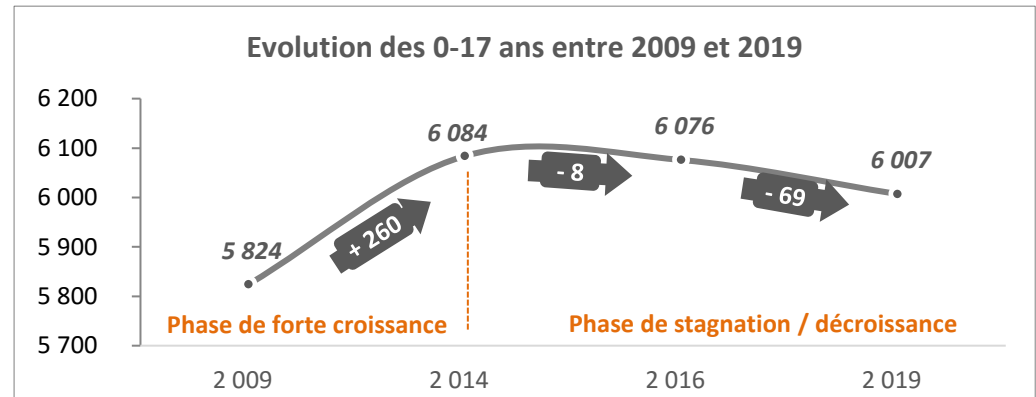
- Une baisse des 3-5 ans,

- Une stabilité des 6-11 ans,

- Une très forte hausse des 12-17 ans.

## A retenir :

Une baisse des 0-5 ans qui va, dans les toutes prochaines années, se reporter sur les 6-11 ans, puis dans un second temps, sur les 12-17 ans.



Sources : CAF Data – 2009 à 2019



## à l'échelle des communes

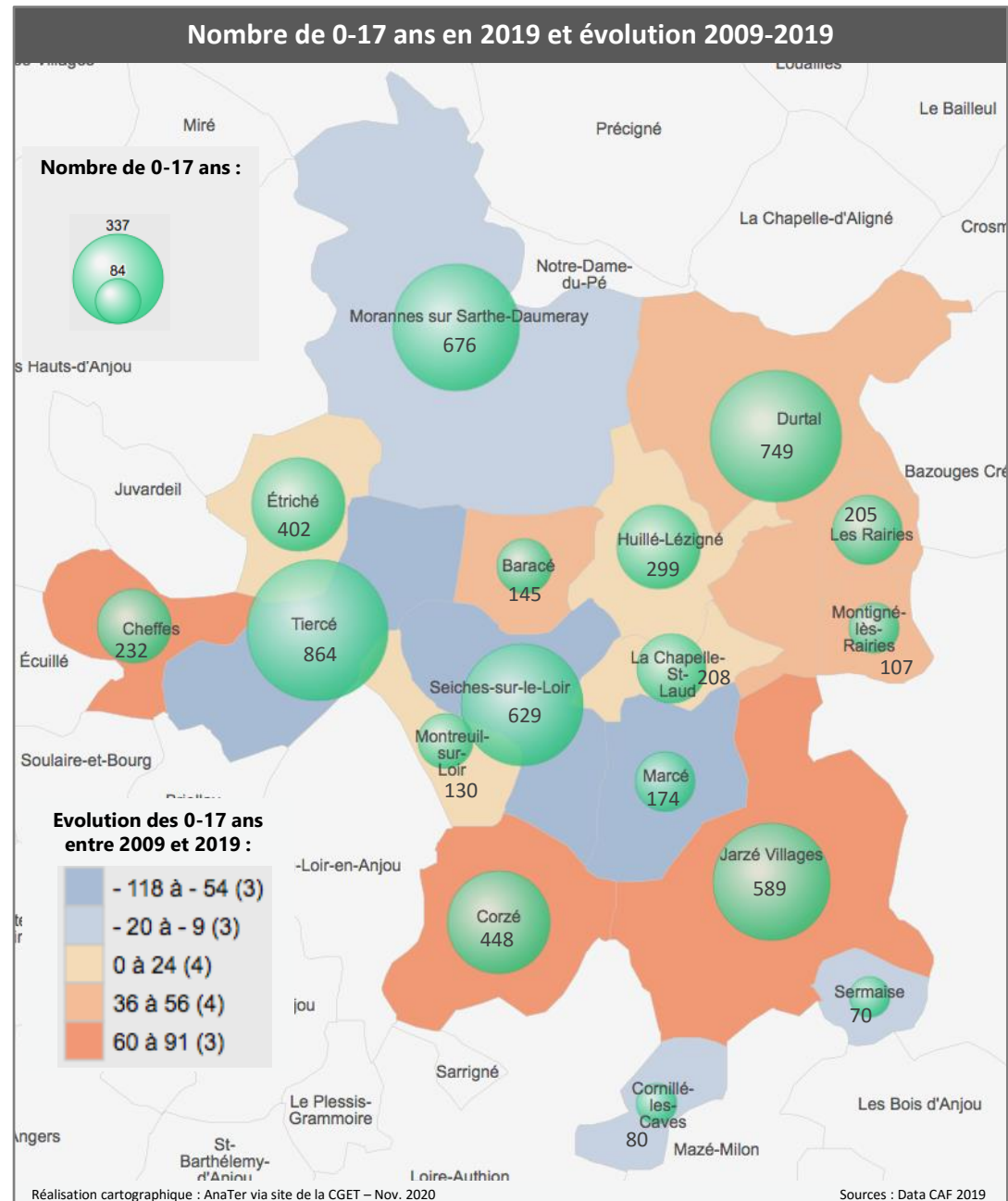
- **Les principales tendances à l'échelle communale :**

- **6 communes perdent de -9 à -118 enfants de 0-17 ans** : Seiches, Tiercé et Marcé enregistrent les plus grosses pertes (respectivement -118, -71 et -54 enfants).

- **11 communes gagnent de 11 à 91 enfants** : Corzé, Jarzé et Cheffes enregistrent les plus grosses progressions (respectivement 91, 68 et 60 enfants).

### A retenir :

Des dynamiques communales très contrastées, qui ne profitent pas nécessairement aux principaux pôles urbains et qui à l'inverse, positionnent certaines communes en bordure d'agglomération et sur le secteur de Durtal en situation « préférentielle ».



# La Petite Enfance (0-2 ans) : L'accueil individuel proposé par les Assistants Maternels

## L'offre d'accueil individuel :

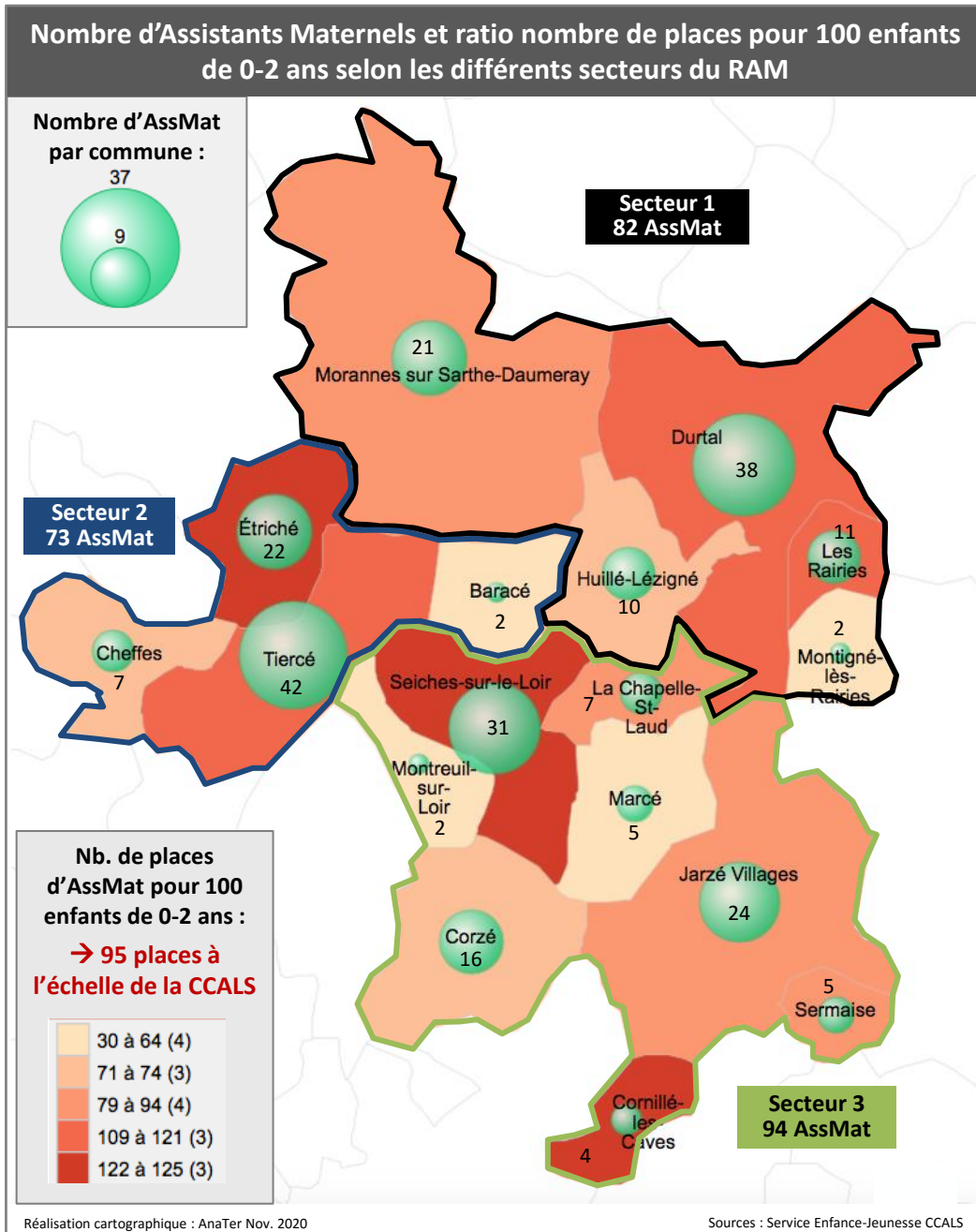
- A l'échelle de la CCALS : Une offre d'accueil individuel assez importante par rapport au nombre d'enfants de 0-2 ans.

- Un total de 249 AssMat (-2,8% par rapport à 2017) proposant 872 places.
- Un ratio de 95 places pour 100 enfants de 0-2 ans (+4 points par rapport à 2018).
- Un total de 103 places disponibles.

- A l'échelle des communes, on relève des écarts assez importants : Des petites communes dont l'offre reste très limitée.

## Le vieillissement des AssMat :

- 45% des AssMat ont 50 ans ou plus, mais ce chiffre reste stable depuis trois ans.
- Néanmoins, une baisse constatée au niveau de la PMI du nombre de demandes d'agrément d'AssMat.



## La Petite Enfance (0-2 ans) : Le Relais Assistants Maternels (RAM)

### Principaux constats liés aux RAM :

• **Une réorganisation du service du RAM depuis 2018 très satisfaisante** : Mise en place d'un 1 seul RAM en gestion communautaire (au lieu de 4 gestionnaires auparavant) qui a permis :

- Une lecture partagée et globale du territoire (fonction d'observation),
- Une simplification du suivi administratif (bilan, etc.)
- Une meilleur répartition des moyens d'animation (2,62 ETP répartis sur les 3 secteurs).

### Les limites qui persistent au niveau des moyens d'animation du RAM :

- Une imparfaite répartition des ETP d'animation entre les trois RAM au regard du nombre d'AssMat liées à chaque RAM.
- Des moyens d'animation qui restent insuffisants par rapport au nombre total d'AssMat (notamment secteur de Durtal).

Situation Nov. 2020	Nb. d'AssMat	Nb d'ETP actuel	Nb. d'ETP nécessaires*	Nb d'ETP à développer
Secteur 1 (Durtal)	82	0,77	1,17	<b>0,40</b>
Secteur 2 (Tiercé)	73	0,85	1,04	<b>0,19</b>
Secteur 3 (Seiches)	94	1,00	1,34	<b>0,34</b>
<b>Total des 3 secteurs</b>	<b>249</b>	<b>2,62</b>	<b>3,56</b>	<b>0,94</b>

\* Sur la base d'1 ETP / 70 AssMat (recommandation CAF)

### Les principaux enjeux liés à l'accueil individuel et au RAM :

- **Un enjeu de renforcement des moyens d'animation** : + 0,94 ETP selon préconisations CAF.
- **Un enjeu de rattachement des AssMat de la commune de Corzé au RAM communautaire** (prévu pour sept. 2021).
- **Un enjeu de maintien dans la durée de l'offre proposée par les AssMat via une anticipation des départs à la retraite.**
- **Un enjeu de suivi du développement de l'offre de MAM afin maintenir l'équilibre avec les AssMat hors MAM.**

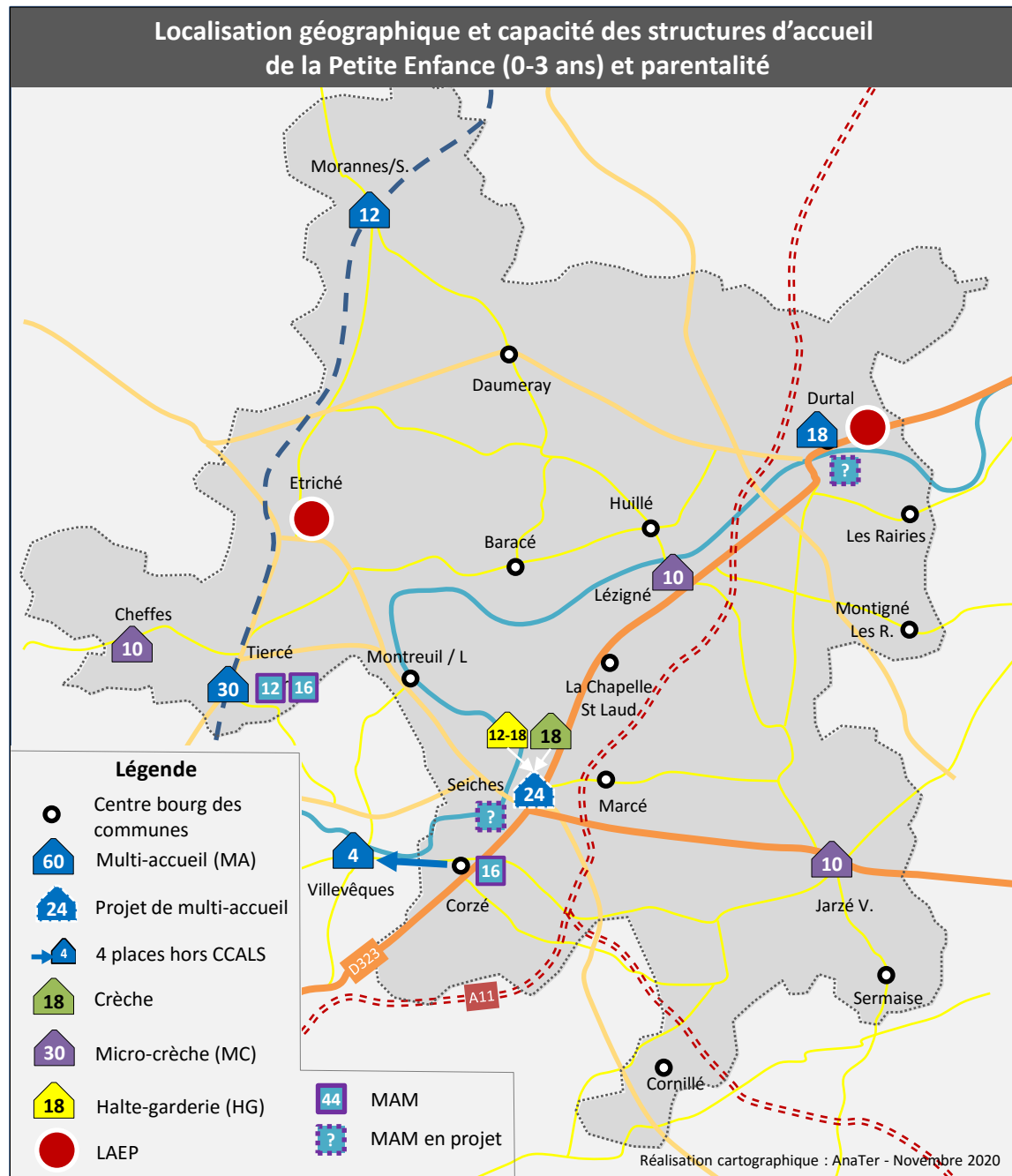
# La Petite Enfance (0-2 ans) : Les dispositifs d'accueil collectifs

## L'offre globale à l'échelle de la CCALS :

- Un maillage intéressant de 8 EAJE\* pour un total de 126 places.
- Un projet en cours de transformation de la HG et de la crèche de Seiches pour créer un multi-accueil.
- Une convention avec le MA de Villevêques pour 4 places.
- Un LAEP proposant des temps d'accueil parents-enfants sur Etriché et Durtal.

## La gestion CCALS : Une reprise de la gestion par la CCALS dès janvier 2019 de tous les EAJE qui a permis :

- De structurer le service,
- D'harmoniser l'offre,
- De mieux coordonner les structures.



\* EAJE : Etablissement d'accueil du Jeune Enfant

## Principaux enseignements des tables-rondes :

- **Une difficulté partagée pour bénéficier d'une place en accueil collectif** → des parents qui finissent par trouver une solution mais qui se tournent souvent par défaut vers l'accueil individuel ou qui prennent un congé parental.
- Des parents qui soulignent **l'absence d'offre sur les horaires atypiques**.
- **Des fermetures à 18h30 souvent compliquées** pour les salariés qui travaillent sur ALM.
- **Des parents très satisfaits du RAM** et des propositions d'animation faites.

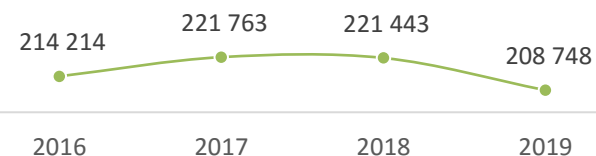
## • Principaux enseignements de l'enquête en ligne :

- **Sur 270 familles ayant des enfants, on relève :**
  - 48% des répondants et 52% des conjoints travaillent sur l'ALM/Angers.
  - 45% des répondants et 37% de leurs conjoints partent travailler entre 7 et 8h le matin
  - 32% des répondants et 28% de leurs conjoints rentrent du travail entre 18h et 19h.
- **Sur 67 familles\* ayant des enfants de 0-3 ans on relève que :**
  - 41 sur 67 préfèrent l'accueil collectif (contre 24 l'accueil individuel)
  - 13 personnes sur 39 faisant appel à un AssMat ont eu des difficultés à le trouver,
  - 20 parents sur 62 ont fait une demande de place dans un multi-accueil qui n'a pas pu être satisfaite, faute de place disponible.
  - Le RAM est plutôt bien connu par les parents, mais partiellement fréquenté.
  - Le LAEP moins bien connu que le RAM et très peu fréquenté par les familles enquêtées.
  - Les 36 utilisateurs de multi-accueil sont globalement très satisfaits et les éléments qui génèrent le plus d'insatisfaction sont les horaires (7 sur 31) et la facilité à obtenir une place (6 sur 31).



- **Une fréquentation des structures en légère baisse mais :**
  - Des listes d'attente importantes sur certaines structures : MC de Jarzé, Lézigné, Tiercé...
  - Une commission d'attribution des places à la CCALS qui se solde, fin novembre 2020, par 99 demandes en attente.
- **Des professionnels de terrain, MDS notamment, qui mènent un travail d'accompagnement social en lien étroit avec les EAJE, mais qui ne peuvent répondre à tous les besoins, notamment sur la partie nord du territoire (Durtal et Morannes).**

Evolution de la fréquentation des EAJE entre 2015 et 2017



→ In fine, une offre collective non négligeable certes, mais qui ne répond pas à toutes les demandes des familles, qui elles, sont de plus en plus en attente d'accueil collectif.

## Les principaux enjeux liés aux EAJE :

- **Un enjeu de développement de l'offre collective afin d'amplifier le travail de prévention et d'accompagnement social des familles les plus fragilisées :**
  - Socialisation des enfants,
  - Accompagnement à la parentalité
  - Accès-retour à la formation et/ou à l'emploi,
- **Deux axes de développement :**
  1. Concrétiser le projet de MA sur Seiches.
  2. Etudier les possibilités de renforcement des capacités d'accueil sur Durtal et Morannes-D.
- **Amplifier le travail partenarial avec les acteurs locaux et partenaires tels que la MDS et la CAF afin de développer des actions collectives** autour des enjeux liés à la petite enfance et la parentalité : prévention, socialisation, etc.

## • La situation actuelle des accueils périscolaires :

→ Une offre d'accueils périscolaires très inégale selon les communes :

- Certains accueils sont déclarés à la DDCS et sont donc dans le respect des normes d'encadrement et l'obligation d'un projet éducatif et pédagogique assurant la cohérence de l'action éducative (c'est notamment le cas des accueils gérés par la CCALS).
- Les autres, non déclarés à la DDCS, gèrent l'accueil en dehors de tout cadre réglementaire (taux d'encadrement notamment).

→ Une gestion partagée Communes / CCALS qui montre de nombreuses limites : Un manque d'harmonisation du fonctionnement des accueils périscolaires, une faible équité d'accès tarifaire, un manque de cohérence de l'action éducative.

→ Une gestion communautaire dont les effets sont finalement très partiels : La gestion des 4 accueils périscolaires communautaires mobilise 5 à 6 agents de la CCALS, mais ne permet pas d'intervenir sur la pause méridienne, ni de développer un partenariat très fort avec les Conseils d'École et autres acteurs locaux.

Au final, une situation intermédiaire qui n'a peu d'intérêt au regard des limites observées et qui pose la question du mode de gestion actuel.



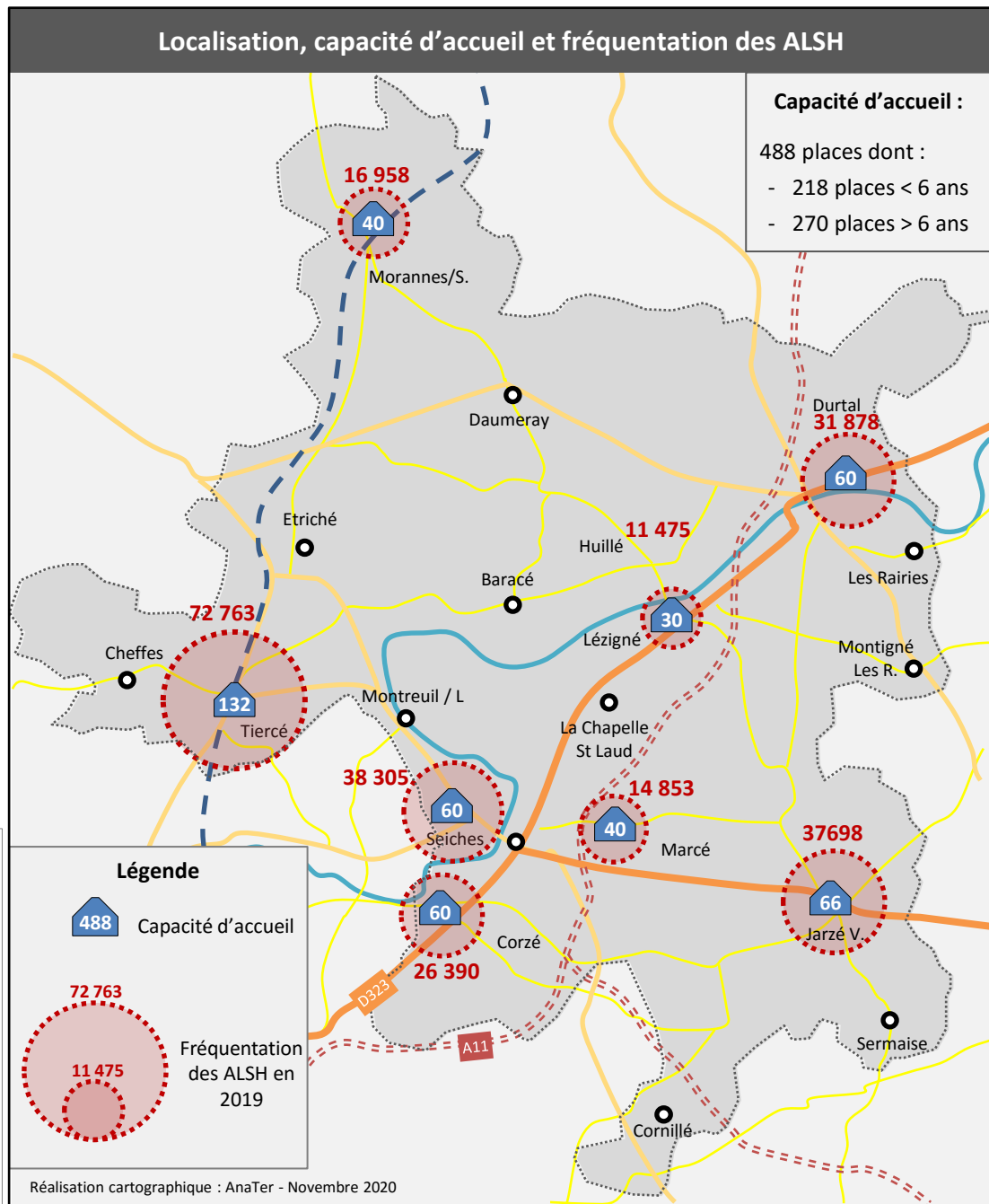
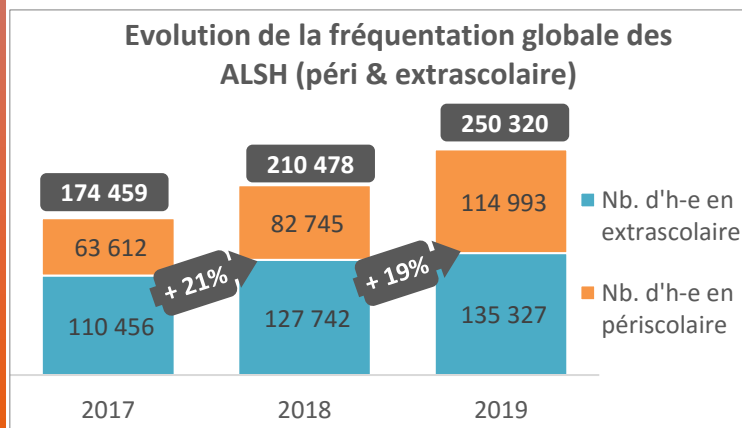
**Deux hypothèses de travail à mettre en débat avec les élus locaux :**

→ **Hypothèse 1** : La gestion communautaire de tous les accueils périscolaires dans l'optique d'une harmonisation du fonctionnement des accueils et d'une meilleure équité d'accès au service pour toutes les familles.

→ **Hypothèse 2** : Une reprise de la gestion des accueils périscolaires par les communes. Chaque commune gère son service en articulation étroite avec les conseils d'école et la pause méridienne.

## Principaux enseignements :

- Une offre qui s'est bien structurée depuis 2-3 ans à travers le service communautaire (harmonisation du fonctionnement).
- Une hausse globale de la fréquentation des structures depuis 2017 qui masque des écarts importants selon les ALSH.
- Des locaux qui posent problème sur plusieurs sites (Trinottières, Durtal, Marcé...).
- Des familles satisfaites mais dépendantes du service et qui limitent l'inscription de leurs enfants pour des raisons financières.





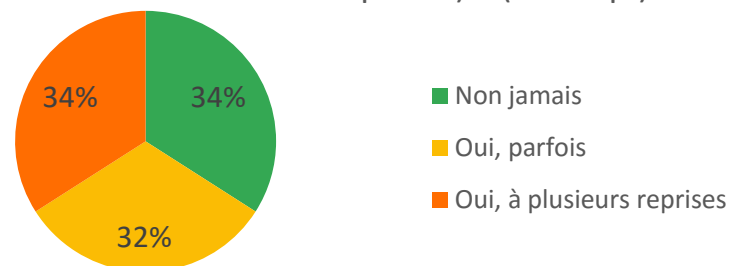
### Principaux enseignements de la table-ronde :

- **Les participants à la table-ronde** : 12 des 13 participants ont des enfants entre 3 et 11 ans.
- **Concernant l'accueil périscolaire** : Des appréciations très différentes selon les communes.
  - Des parents qui considèrent que le niveau d'encadrement et que les compétences des agents sont parfois nettement insuffisants et que la qualité de l'accueil n'est « parfois pas du tout à la hauteur ».
  - Des horaires qui sont jugés parfois « un peu justes » : « 7h30 le matin, c'est un peu juste pour être à Angers à 8h, idem le soir, 18h30 c'est limite ».
  - Si certains sont satisfaits de la restauration scolaire, d'autres insistent sur le fait que la qualité des repas n'est pas du tout satisfaisante.
  - Des parents qui soulignent la bonne relation avec l'école.
- **Concernant l'accueil extrascolaire** :
  - Une tarification qui est jugée « cohérente par rapport à nos revenus », mais qui peut néanmoins poser problème pour certaines familles.
    - Des conditions d'inscription qui posent parfois problème : « *Faudrait pouvoir annuler une inscription moins d'une semaine à l'avance. Idem pour les inscriptions de l'été, un mois à l'avance c'est parfois compliqué* ».
    - Une souplesse le mercredi (inscription à la demi-journée) qui est appréciée.
- **Concernant les camps** : Des parents qui constatent que leurs enfants apprécient le principe des camps, qui regrettent le manque de place et qui souhaiteraient que l'offre soit plus diversifiée : « *il ne pourrait pas y avoir des camps autre part qu'à Malagué ?* ».
- **Une offre d'infrastructures extérieures parfois inexistante** : Certaines communes où il n'y a aucun lieu de rencontre pour les jeunes et les familles.
- **Concernant l'information des familles** : On constate que 6 participants sur les 13 ne connaissent pas le Portail Familles. Pour les autres qui l'utilisent, le système est très apprécié pour son côté pratique.

## Principaux enseignements de l'enquête en ligne - 142 usagers des ALSH.

- **L'usage des ALSH : Pour 44% des familles, les ALSH sont avant tout un mode de garde.**
- **Un accès aux ALSH parfois problématique :**
  - Sur 142 usagers, 54 ont déjà été dans la situation de ne pas pouvoir inscrire leur enfant, dont 29 par manque de place et 14 pour des raisons financières.
  - 2/3 des parents concernés ont déjà limité la durée d'inscription pour des raisons financières. Pour 47 des 97 familles concernées, les enfants sont restés seuls à la maison.
- **Une globale satisfaction quant à l'offre d'ALSH, mais des éléments qui génèrent plus d'insatisfaction :** La tarification (50% d'insatisfaits), la diffusion des programmes d'activité (27%), les périodes et horaires d'ouvertures (23%), les modalités d'inscription (23%).

Vous est-il déjà arrivé de limiter la durée d'inscription de vos enfants à l'Accueil de Loisirs pour des raisons financières (le service est trop cher) ? (141 rép.)



- Des parents qui se tiennent informés du fonctionnement des ALSH en premier lieu via le site internet de la CCALS (28%) et via les animateurs (19%).
- **Concernant les 70 non-usagers des ALSH.** Les principaux motifs de non-utilisation sont :
  - Qu'ils n'en ont pas besoin (60%),
  - Le service est trop cher (14%),
  - Leur enfant reste seul à la maison (10%).
- Sur les 142 personnes ayant un enfant entre 3 et 11 ans, 51% ont au moins un enfant qui pratique une activité sportive et/ou culturelle et 68 sur 80 en sont globalement satisfaits.

- Un enjeu d'amélioration des locaux à travailler conjointement avec l'optimisation du maillage et du fonctionnement de l'offre d'ALSH.
- Un enjeu d'amélioration de l'accessibilité aux ALSH, malgré une tarification déjà bien travaillée, qui suppose notamment de travailler sur les autres freins, notamment « psychologiques ».
- Un travail sur les préconisations de 2018 à poursuivre , notamment sur :
  - La mise en place des actions passerelles (3-4 ans et 9-11 ans),
  - La mise en place d'un pool d'animateurs pour les remplacements,
  - Le travail partenarial et de coordination avec les acteurs locaux pour une meilleure articulation de l'action éducative.



**Une fonction de coordination qui doit, au-delà de la structuration et la direction des dispositifs, être renforcée sur l'impulsion et la mise en œuvre de projets et actions collectives entre les ALSH et avec les acteurs de terrain.**

**Un enjeu transversal sur la mise en œuvre d'un Projet Educatif de Territoire permettant de définir les lignes, les valeurs éducatives à partir desquelles les ALSH vont développer leurs actions en directions des familles.**

- Un travail à piloter par les élus et les cadres du service Enfance-Jeunesse,
- Un travail qui doit porter sur l'ensemble du champ de la Petite enfance, de l'enfance, de la Jeunesse et de l'accompagnement à la parentalité.
- Un travail collectif qui doit associer les différents acteurs de la communauté éducative (établissements scolaires, associations de terrain et familles),

## Principaux enseignements :

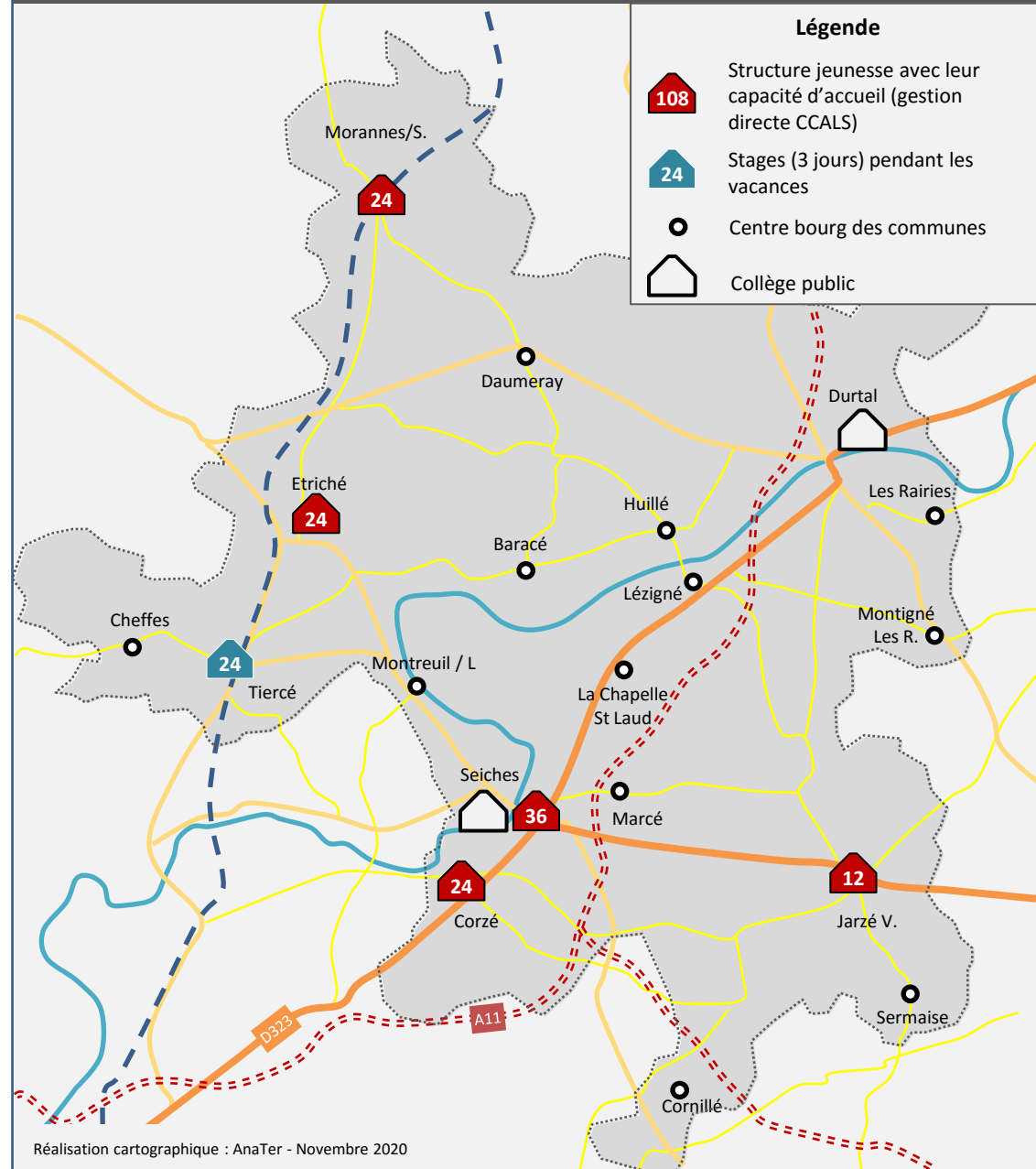
- **Une politique jeunesse qui s'est structurée depuis 2018 :**

- Une direction de service dédiée,
- Des moyens humains supplémentaires,
- Des partenariats locaux intéressants (collèges, asso. sport...),
- La création d'un PIJ.

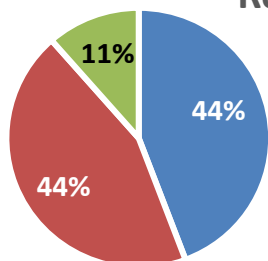
- **Mais deux principales limites :**

1. Un maillage de structures qui reste incomplet (Durtal et Tiercé),
2. Une action jeunesse qui reste encore trop centrée sur les structures existantes.

## Localisation géographique des Espaces Jeunesse et capacité d'accueil



## Répartition du budget Enfance-Jeunesse

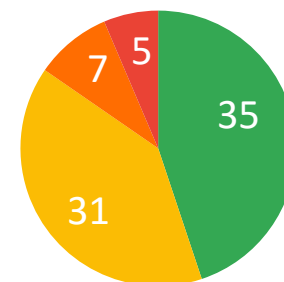


- Petite Enfance (0-3 ans)
- Enfance (3-11 ans)
- Jeunesse (12-17 ans)

## Principaux enseignements de l'enquête en ligne :

- Sur les 270 parents de l'échantillon total (405 personnes), 98 ont des enfants de 11 à 17 ans.
- Les principaux réseaux sociaux utilisés par ces 98 jeunes sont Snapchat (29%), Instagram (24%), TikTok (17%) et WhatsApp (16%).
- Sur les 98 jeunes concernés, 20 fréquentent une structure jeunesse, ce qui impose une vigilance quant à l'interprétation des résultats.
- La période de fréquentation la plus privilégiée est la période scolaire (15/24 citations), contre 9/24 pendant les vacances scolaires.
- Globalement les 20 jeunes sont plutôt satisfaits des espaces jeunesse mais trois éléments semblent moins satisfaisants :
  - La qualité des locaux (insatisfaisante pour 13 jeunes sur 15),
  - La diversité des activités proposées (insatisfaisante pour 11 jeunes sur 15),
  - L'information des parents sur la vie de la structure (insatisfaisante pour 11 jeunes sur 13).
- Les principales motivations par rapport aux espaces jeunesse sont faire des sorties (15/18), retrouver ses amis (12/18), faire des activités en groupe sur place (10/18).
- Les trois principaux motifs de non-fréquentation des espaces jeunesse sont :
  - Leurs amis n'y vont pas (32/76),
  - Ils n'ont pas de moyen de transport pour s'y rendre tout seuls (21/76),
  - Ils ne savent pas vraiment ce qui est proposé au sein des structures (15/76).
- Des parents qui ont majoritairement le sentiment que leurs enfants s'ennuient :

- Très rarement
- Parfois
- Régulièrement
- Très souvent



### Principaux enseignements de la table-ronde :

- **Les participants à la table-ronde** : 8 des 13 participants ont des enfants entre 10 et 17 ans.
- **Des parents très satisfaits de l'action déployée à partir de l'espace jeunesse de Corzé** (ce qui ne signifie pas que l'action menée sur les autres espaces jeunesse ne soit pas satisfaisante).
- **Des parents qui soulignent que les jeunes de leur commune ne se connaissent pas, notamment par le fait que la scolarisation sur différents collèges et lycées ne facilite pas la sociabilité** : « Une fois qu'ils quittent le primaire, ils sont éclatés sur différents établissements et là, ça change tout par rapport à leurs copains de la commune ».
- **La problématique de la mobilité qui génère de l'isolement chez les jeunes et qui pose la question de la sécurité routière pour ceux qui se déplacent en scooter ou en vélo** : « Franchement, ce n'est pas du tout sécurisant sur les grands axes ».
- **Néanmoins des jeunes qui participent aux évènements/animations développés à l'échelle de chaque commune**, notamment ceux dont les parents sont impliqués dans les associations locales.
- **Des parents qui se disent mal informés sur ce qui est proposé pour les jeunes**. « Si nous, on ne sait pas ce qui est proposé, c'est probable que ce soit pareil pour nos enfants ».
- **Des parents qui constatent des incivilités** (Morannes-D. est notamment citée) **et qui s'interrogent sur la manière de garder le contact avec les jeunes**.
- **Des parents qui s'avouent aussi parfois un peu dépassés par la question de la gestion des écrans par leurs enfants**.  
→ Cf. partie sur la parentalité pour la question de la place/rôle des parents.

## Les deux principaux enjeux liés aux dispositifs jeunesse :



1. Un enjeu général sur les outils et les moyens dédiés à la mise en œuvre de la politique jeunesse de la CCALS qui se traduit à trois niveaux différents :

- **La structuration du maillage des espaces jeunesse** en cohérence avec la configuration du territoire : Une absence sur Durtal et Tiercé préjudiciable au regard du nombre de jeunes présents sur ces deux communes et aux alentours.
- **La mise à niveau de la qualité des locaux** dédiés aux espaces jeunesse qui sont pour certains clairement inadaptés.
- **L'harmonisation des périodes d'ouverture des espaces jeunesse** : l'ouverture à l'année est une condition de réussite. Cela implique le développement des moyens humains.

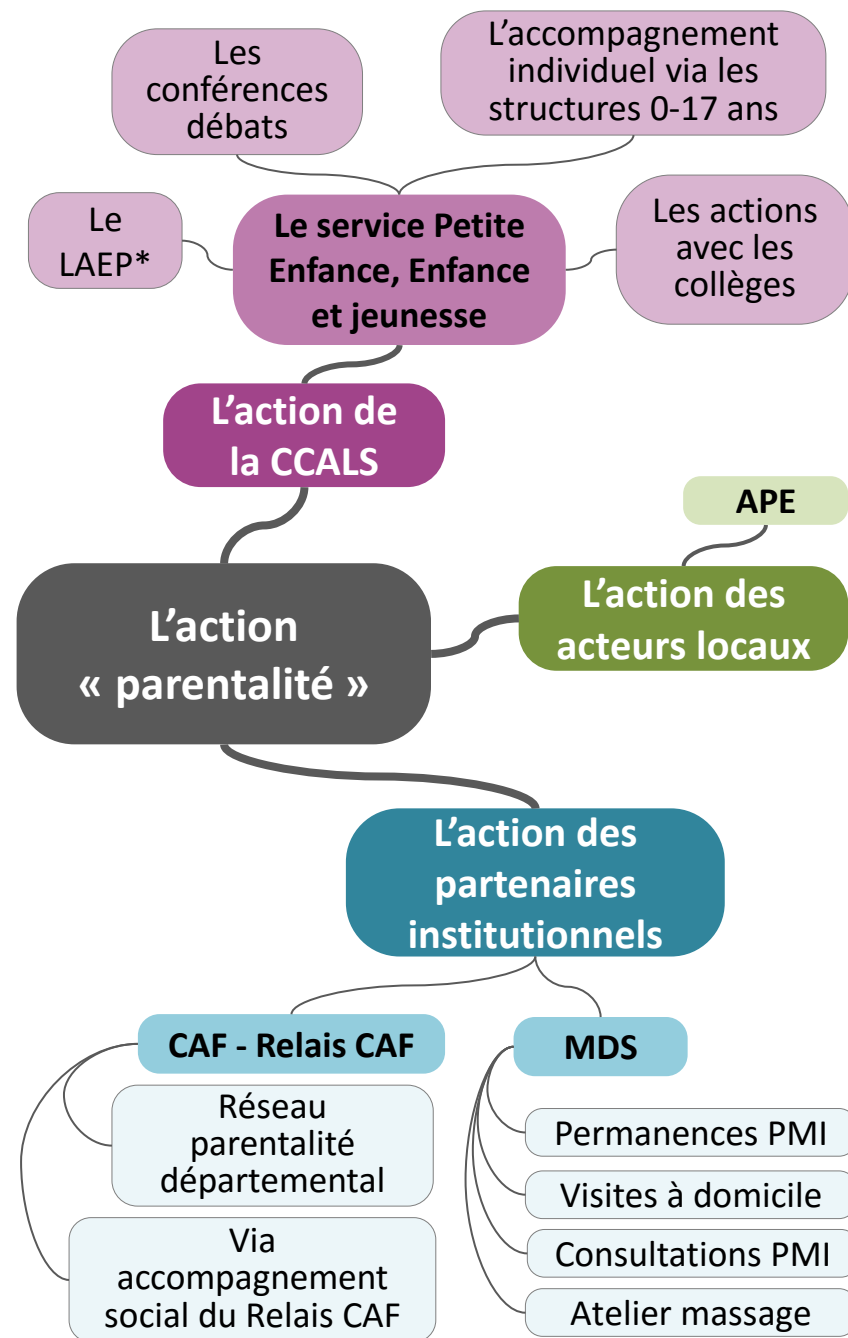
2. Un enjeu général sur le sens de la politique jeunesse (et plus largement de la politique 0-17 ans) et les partenariats qui en découlent :

- **L'engagement d'une démarche de définition d'une politique éducative** partagée entre les élus, les services Enfance-Jeunesse, les acteurs de terrain et qui soit structurante pour les familles (parents & jeunes).
- **Le renforcement des partenariats entre le service jeunesse de la CCALS et les acteurs locaux** notamment dans la mise en place d'actions collectives plus régulières et qui touchent plus de communes.



## • L'action jusqu'ici menée dans le domaine de la parentalité :

- Une action globalement portée par une pluralité d'acteurs intervenant dans le cadre de leurs missions premières d'accompagnement sociale des familles.
- Une action parentalité qui s'opère en grande partie à travers l'accompagnement individuel des familles mené par les différents acteurs.
- Une action plus « visible » pour la petite enfance et la jeunesse, via le LAEP et les actions collège, que pour l'enfance (5-11 ans).
- Le CLAS, une expérimentation intéressante sur Morannes-D. qui n'a pas été prolongée.
- **Au final, une action qui s'appuie sur des partenariats assez limités** (seuls les actions avec le collège de Seiches associent différents acteurs).



### \*Zoom sur le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) :

Basé sur Etriché et Durtal, le LAEP est un espace de rencontre qui fonctionne bien et répond aux besoins des parents ayant des enfants de 0-4 ans. Il s'avère également être un support important pour le travail mené auprès des familles par les travailleurs sociaux intervenant sur le territoire (MDS et CAF notamment)



# L'accompagnement à la Parentalité : Le point de vue des familles

## Retours liés à la table-ronde et enquête en ligne :

- Des parents qui soulignent la difficulté de parler des problématiques rencontrées avec leurs enfants. Si certains voient des spécialistes, d'autres s'avouent plus gênés et préféreraient d'abord pouvoir échanger entre parents.
- Si certains mentionnent des initiatives ça et là (via les APE notamment), la plupart ne savent pas trop ce qui est proposé sur le territoire (le LAEP n'est pas

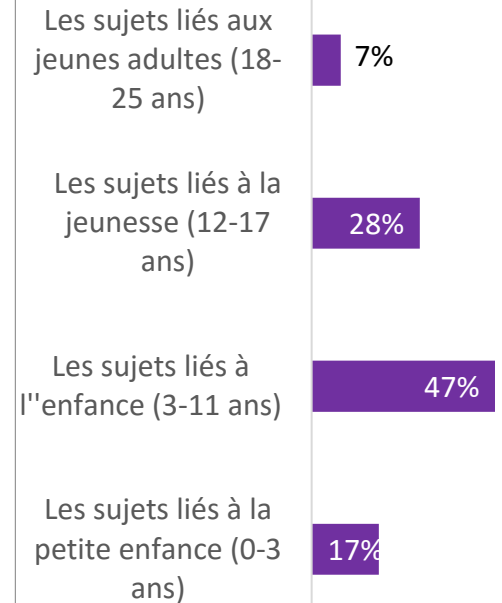
mentionné).

Certains soulignent au passage que la MSAP, en tant que lieu d'information, est fermée le samedi.

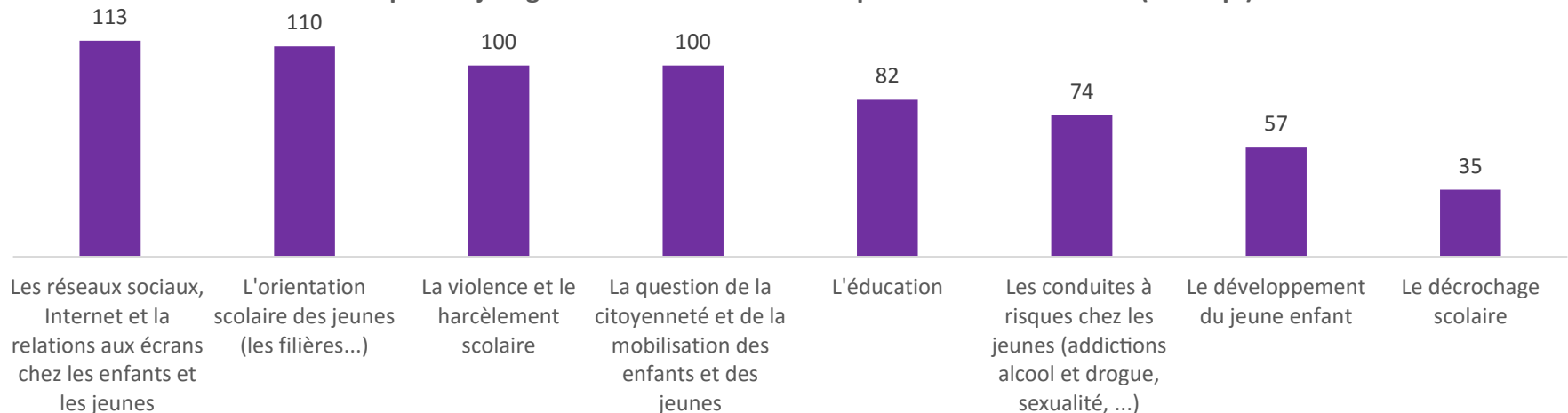
- Des parents qui soulignent également le rôle parfois important joué par les grands-parents dans l'éducation de leurs enfants... ce qui n'est pas sans parfois poser problème.

- 18% des parents interrogés dans l'enquête ont participé à des actions parentalité et 59% seraient intéressés par ce type d'actions.

### Sur quels sujets généraux souhaiteriez-vous pouvoir être informés ? (240 rép.)



### Sur quels sujets généraux souhaiteriez-vous pouvoir être informés ? (218 rép.)



## Des enjeux liés à l'accompagnement à la parentalité qui renvoient à deux principaux axes de progrès :

### 1. La structuration du réseau et la coordination des acteurs présents et/ou intervenant sur le territoire de la CCALS et ce dans la perspective de mieux :

- Identifier les acteurs en présence,
- Mobiliser les acteurs sur une analyse partagée des besoins des familles,
- Faire collectivement le bilan des pratiques / actions déjà menées,
- Définir collectivement les modalités de structuration et d'animation du réseau local (pilotage / co-pilotage notamment) et les moyens nécessaires (ingénierie notamment).

### 2. Le renforcement et la diversification des actions collectives dans le cadre du réseau d'acteurs locaux à partir d'une réflexion sur :

- La nature des actions collectives à développer,
- Les outils mobilisables, sur lesquels s'appuyer pour développer ces actions (Ex. du LAEP, du PIJ, etc.) et les outils/dispositifs à créer (Espaces Familles, Centre Social / Espace de Vie social, etc.),
- Les moyens nécessaires à la mise en œuvre des actions et des outils à mobiliser et/ou créer.

## Thématique 2 :

### *L'insertion sociale et professionnelle*

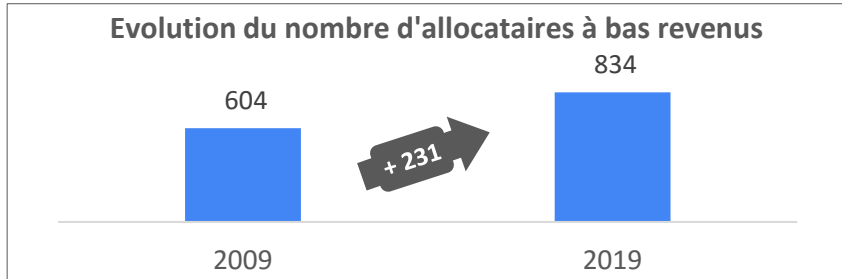
*dont Accueil, Information, Orientation et  
accompagnement des publics et accès aux droits,*

## INSERTION : Indicateurs de contexte

- Les allocataires « à bas revenus » : Une nette hausse depuis 10 ans.

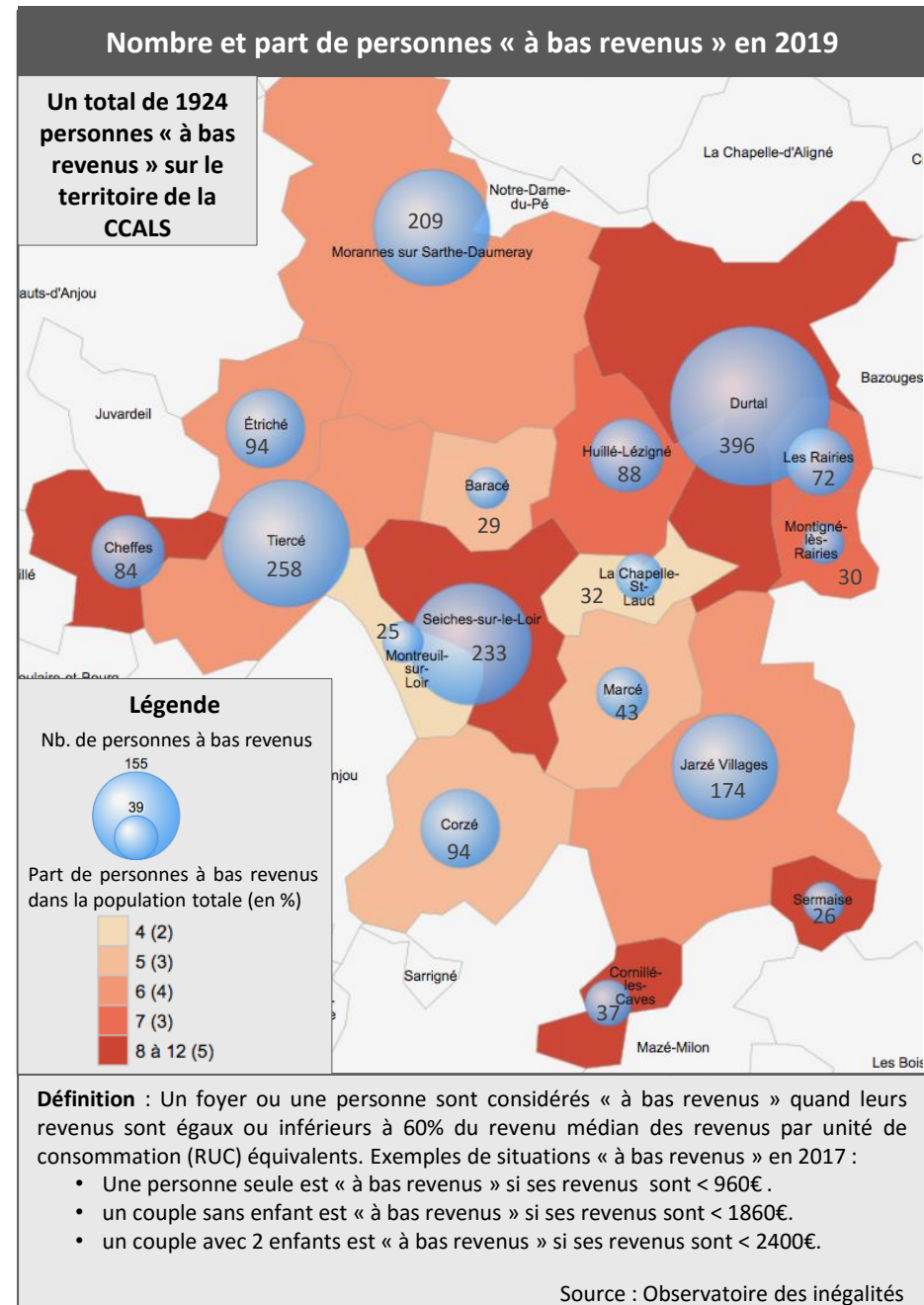
### → A l'échelle de la CCALS :

- On dénombre 834 allocataires à bas revenus en 2019, ce qui correspond à 1924 personnes à bas revenus.
- Ce chiffre est en nette hausse depuis 2009, (+ 231 allocataires concernés).



### → A l'échelle des communes :

- La commune de Durtal est la plus concernée avec 396 personnes à bas revenus, soit près de 12% de sa population totale.
- Le nombre d'allocataires à bas revenus est en hausse depuis 2009 sur quasiment toute les communes sauf Baracé, Etriché et Montigné Les R.
- Les plus fortes hausses concernent les communes de Morannes-D (+88), Jarzé-V. (+77) et Huillé-L. (+36).



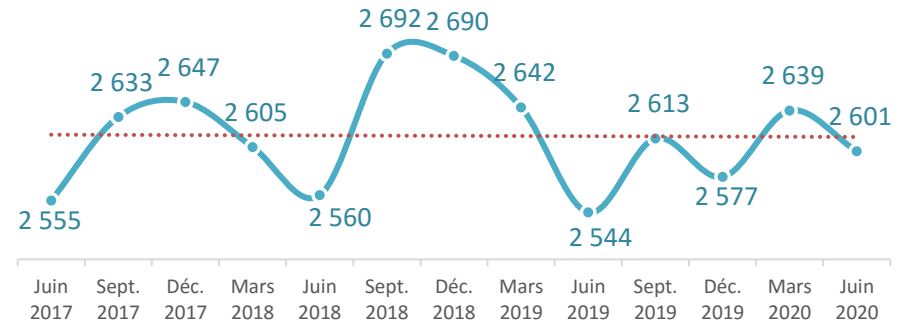
## INSERTION : Indicateurs de contexte

Évolution du nombre de DEFM (Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois) : Zoom sur les tendances depuis juin 2017.

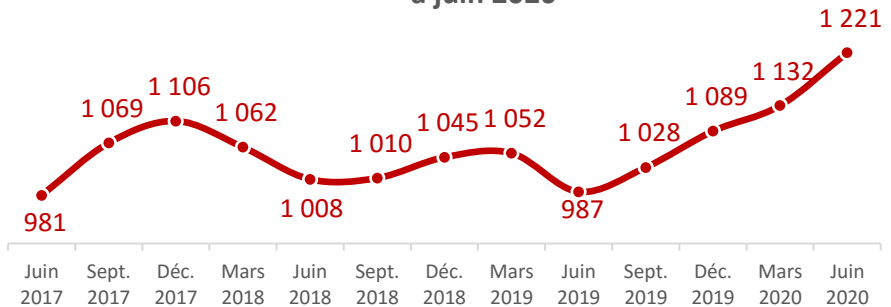
- **Sur l'ensemble des catégories** on relève une relative stabilité du nombre de DEFM depuis juin 2017 (+46 chômeurs en 3 ans).
- **Concernant les cat. A**, la tendance est à la hausse depuis 3 ans et en forte progression de juin 2019 à juin 2020. L'impact de la crise sanitaire sur le chômage est clairement identifiable sur la période mars-juin 2020.
- **Depuis juin 2019 on relève pour les DEFM de cat. A :**
  - Une hausse de 24,4% du chômage des femmes (contre 22,9% pour les hommes),
  - Une hausse de 21,4% des inscrits depuis moins d'un an,
  - Une hausse de 26,5% des inscrits depuis plus d'un an.

→ Des effets de la crise sanitaire déjà très très marqués pour les DEFM de Cat. A pour la période de mars à juin 2020, effets qu'il faudra poursuivre d'observer avec l'actualisation des données de Pôle Emploi début 2021.

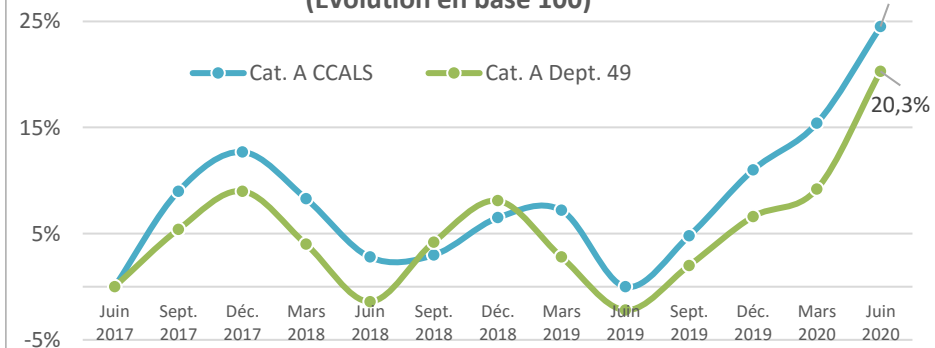
CCALS - Evolution des DEFM Cat. ABCDE depuis de juin 2017 à juin 2020



CCALS - Evolution des DEFM Cat. A depuis de juin 2017 à juin 2020

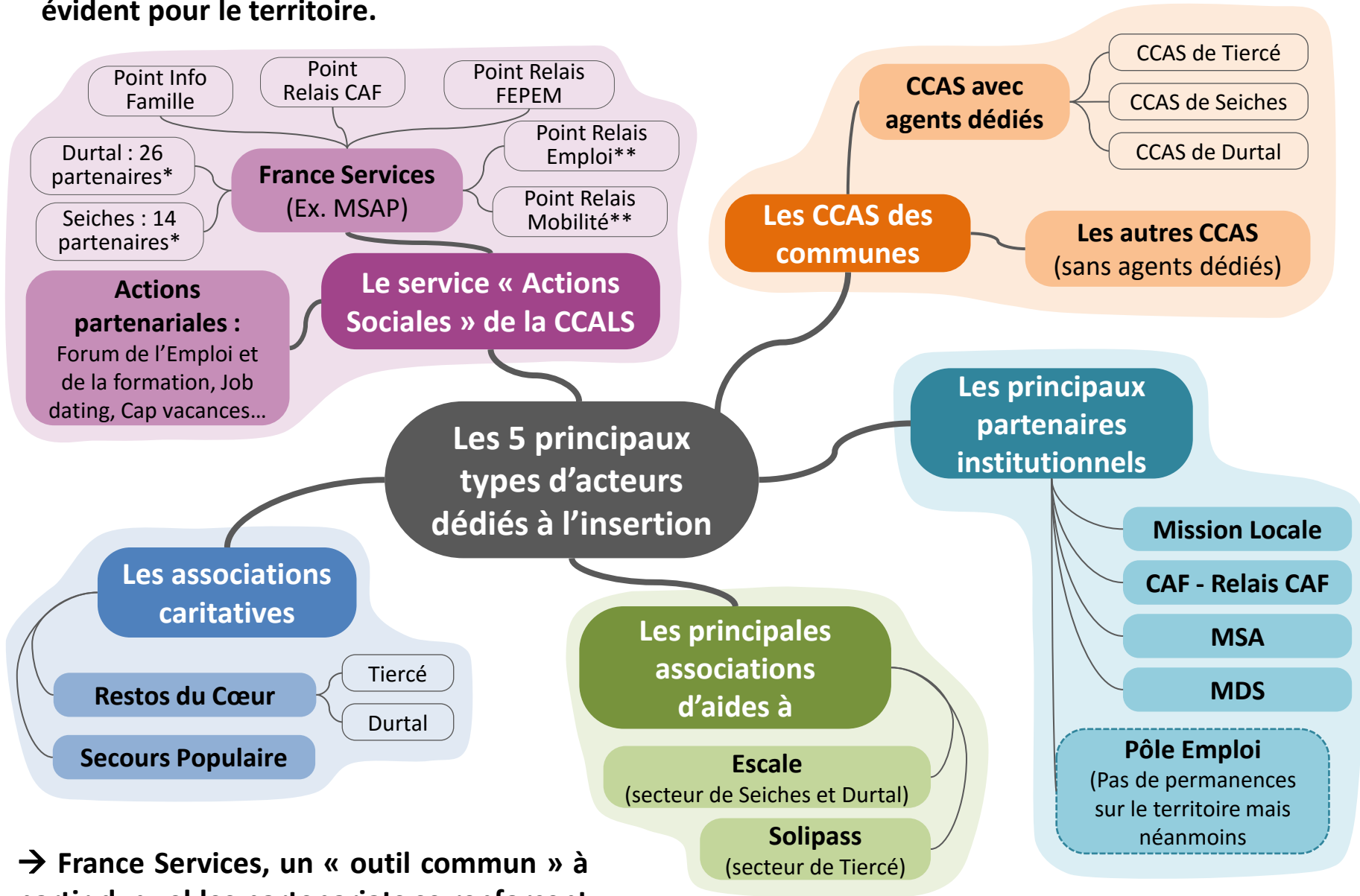


Evolution des DEFM Cat. A entre juin 2017 et juin 2020 (Evolution en base 100)



# L'insertion : Les acteurs et dispositifs en présence

- Une pluralité de partenaires institutionnels et d'acteurs locaux qui constitue un atout évident pour le territoire.



→ France Services, un « outil commun » à partir duquel les partenariats se renforcent progressivement.

## Principaux enseignements de la table-ronde :

- **Les participants à la table-ronde** : 8 personnes au profil et parcours assez différents et souvent compliqués.
- **Une recherche d'emploi qui s'appuie sur une diversité d'interlocuteurs et d'outils** : Si l'inscription à Pôle Emploi est décrite comme nécessaire, bien d'autres outils sont utilisés voire même privilégiés : sites d'annonces en ligne, réseau d'acteurs locaux, bouche-à-oreille, etc.
- **Une difficulté exprimée par plusieurs personnes pour trouver le bon interlocuteur.** *« On ne sait pas toujours vers qui se tourner... donc on perd un temps fou, on a l'impression de tourner en rond et parfois on baisse les bras ! ».*
- **Un accompagnement Pôle Emploi souvent critiqué**, notamment à cause du manque de contact direct, et des habitants qui souhaiteraient qu'il y ait une permanence sur la CCALS pour toutes les démarches administratives notamment (calcul des indemnités de licenciement et des droits, etc.).
- **Une offre de logements locatifs très insuffisante** (manque de logements sociaux) qui ne facilite pas les parcours d'insertion.
- **La problématique de la mobilité** : Plusieurs personnes expriment leurs difficultés ou celles de leurs proches. Une dame explique : *« J'ai un fils de 20 ans qui fait les pommes, comme il n'a pas le permis, je suis obligée de faire les AR tous les jours ».* Une autre personnes souligne : *« Y'a bien des systèmes de co-voiturage, mais rien au niveau de notre territoire... Même si avec la COVID on a vu qu'il y avait de l'entraide sur les communes, ça ne règle pas tout ».*
- **L'importance de l'action menée à travers France Services** : Plusieurs personnes témoignent de l'intérêt de pouvoir bénéficier d'un accueil, d'une écoute, de conseils. *« C'est vrai que pour ça, la MSAP c'est vraiment bien, au moins vous avez quelqu'un qui est là ! C'est pas possible de tout faire à distance... les mails, les RDV téléphonique ça ne règle pas tout ! ».*

# L'insertion : La synthèse des principaux enjeux

Une série  
d'enjeux  
spécifiques  
qui  
renvoient  
à...



- **Un enjeu de repérage des publics en insertion afin de mieux les orienter vers les acteurs locaux** (dont Solipass et Escale) → Un travail à mener avec les différents acteurs de terrain sur la question des « invisibles ».
- **Un enjeu lié à la fracture numérique à l'heure où de plus en plus de démarches administrative se dématérialisent** → Travail sur les savoirs de base, dont savoirs de base liés au numérique ?
- **Un enjeu de renforcement du maillage France Services**, notamment sur le secteur de Tiercé (peu de gens du secteur de Tiercé vont sur Seiches) → Pose la question d'une seconde antenne et/ou de l'itinérance du dispositif.
- **Un enjeu d'une présence renforcée des services de Pôle Emploi sur la CCALS** → Quid d'une permanence ?
- **Un enjeu de renforcement de la fonction d'AIOA conjointement portée par les communes (CCAS), La CCALS et France Services.**
- **Un enjeu d'engagement d'un travail collectif sur les problématiques et freins à l'emploi les plus prégnants** : La mobilité, la santé mentale, le logement, etc.. Le tout sous l'angle d'une approche plus « préventive » que « curative ».
- **Un enjeu de renforcement des liens avec les acteurs économiques pour travailler sur l'adéquation offre / demande d'emploi et les formations qui en découlent.**

... un enjeu plus  
global mais  
néanmoins  
essentiel :



**L'animation et la coordination des acteurs locaux de l'insertion** : Malgré une vraie diversité d'acteurs, les échanges entre eux restent très insuffisamment structurés et formalisés dans le cadre d'actions collectives.

→ Quid de l'action de la CCALS sur ce champ ?

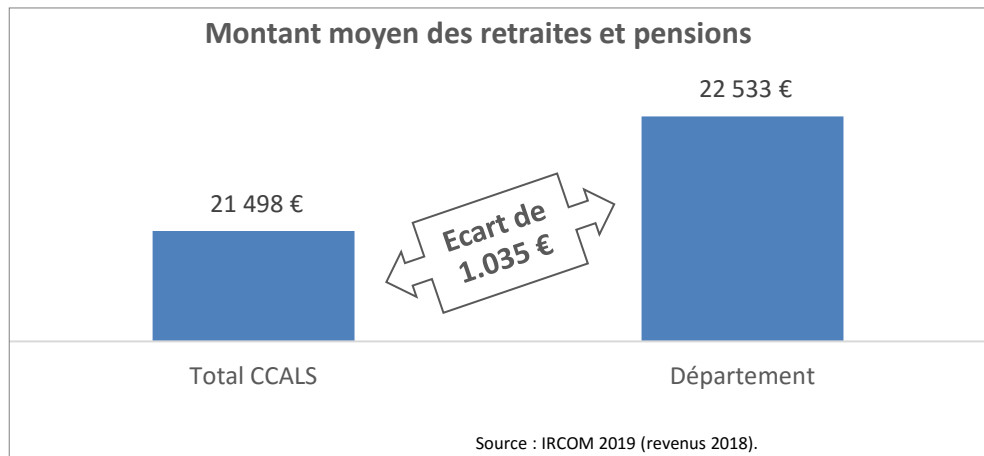
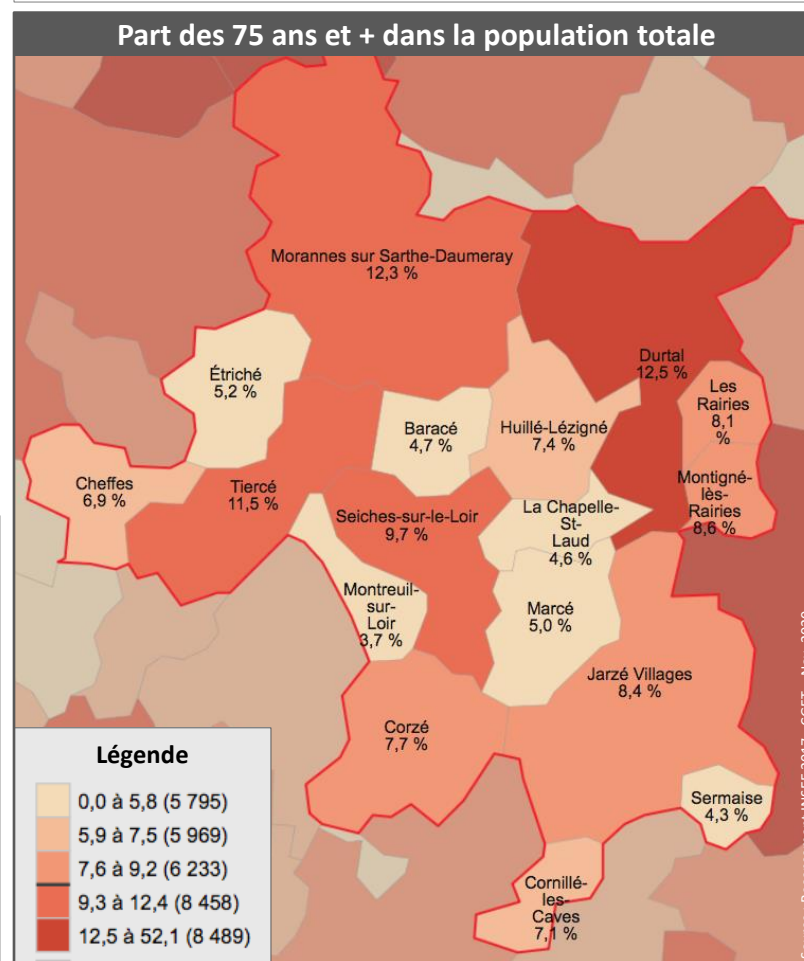
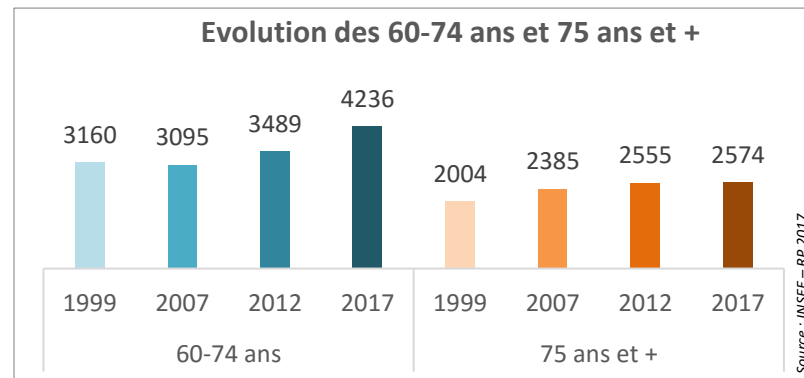


## Thématique 3 :

*Le vieillissement et le handicap*

## Tendances démographiques :

- **A l'échelle de la CCALS** : Un total de 6810 personnes de 60 ans et plus en 2017, soit une hausse de 1330 personnes par rapport à 2007.
- **A l'échelle des communes** :
  - La part des 75 ans et plus varie sensiblement d'une commune à l'autre et corrobore avec l'indice de jeunesse,
  - A noter : un plus fort vieillissement sur les communes de Durtal et Morannes.D
- **Indicateurs sur les revenus des retraités** : Un montant moyen des retraites et pension qui est inférieur à celui observé à l'échelle du département (1035 € d'écart).



- Une offre d'hébergement pour personnes âgées sur le territoire assez développée mais encore assez peu diversifiée notamment sur le handicap.

- Le taux d'équipement en EHPAD est supérieur à celui du département (151 places pour 1000 hab. de 75 ans et + contre 141 pour le 49).

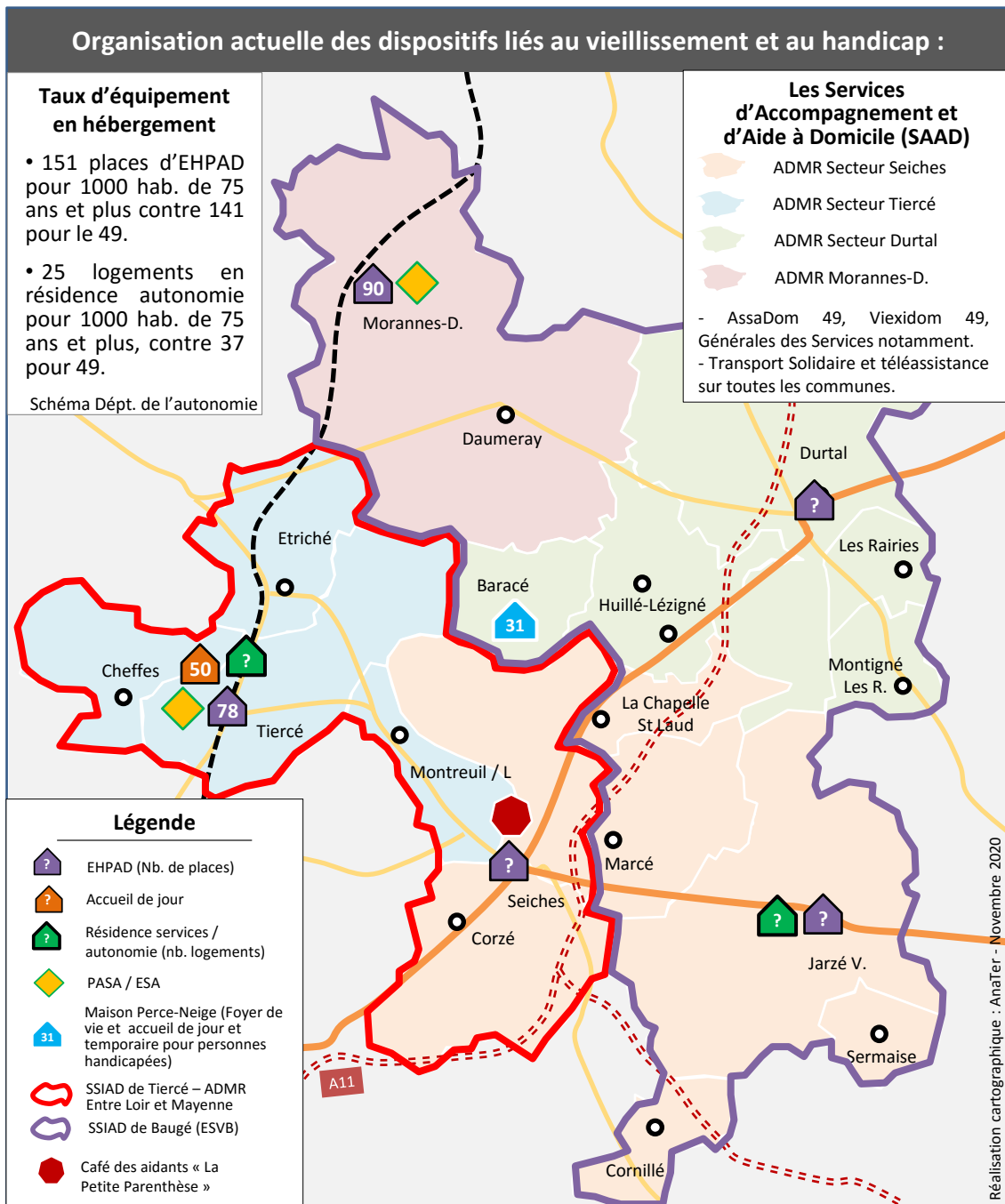
- Une offre de résidence autonomie un peu moins développée qu'à l'échelle du département et absente sur le nord de la CCALS.

- Une structure, Perce Neige, dédiée à l'accueil de personnes en situation de handicap (Foyer de vie + Accueil de jour).

- Une offre de services largement structurée par les 4 ADMR réparties sur la CCALS et les deux SSIAD (ne sont pas mentionnés ici tous les services marchands non-conventionnés).

- Une offre de services de repas à domicile très hétérogène et essentiellement gérée à l'échelle des communes.

- Près d'une trentaine de dispositifs d'hébergement et de services à domicile hors territoire qui jouent également un rôle important pour les habitants de la CCALS

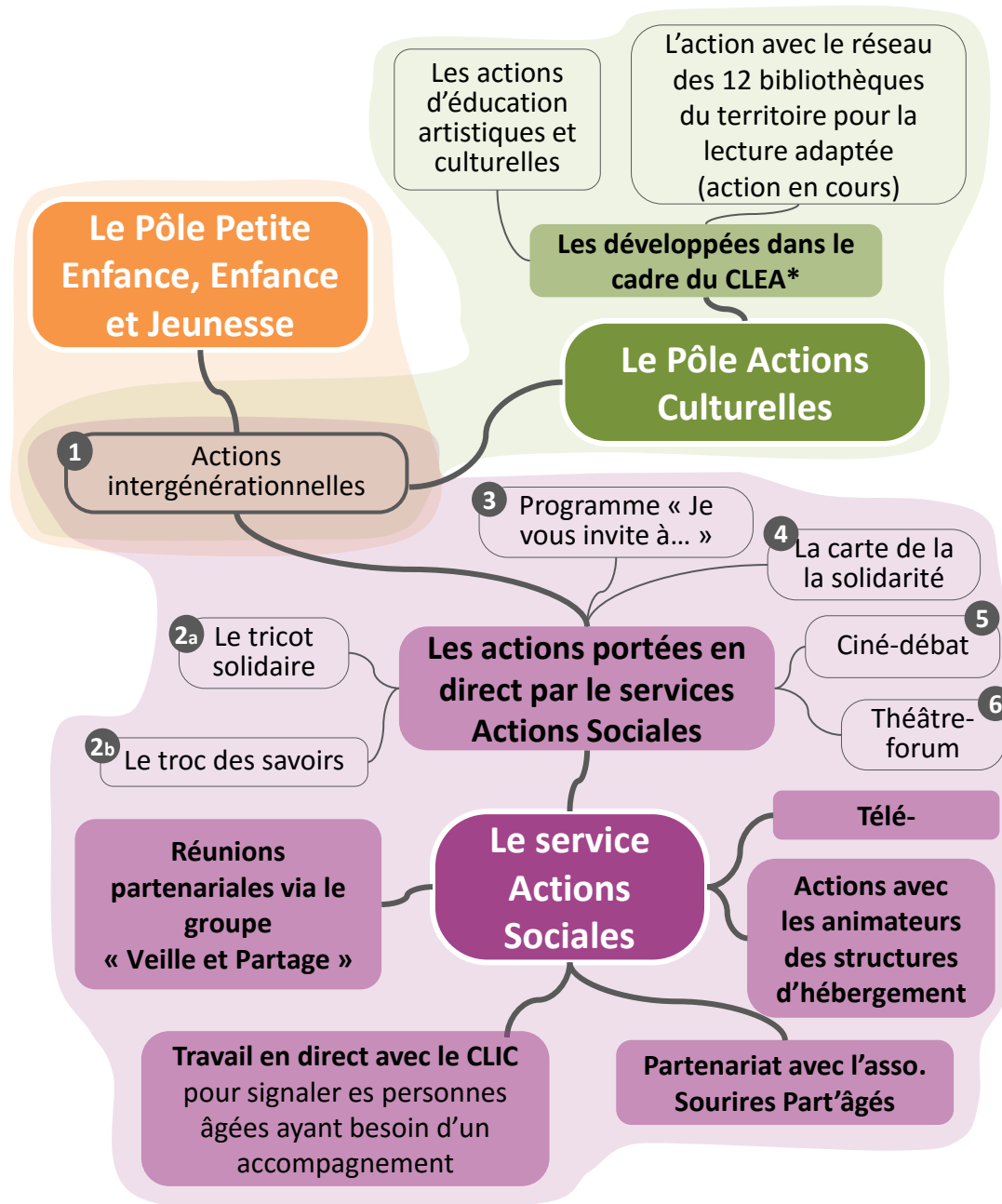


- **Le service Actions Sociales de la CCALS** en charge de la question du vieillissement et du handicap est composé de 2 personnes (une cheffe de services, une chargée d'animation) et d'une personne en renfort à 200h par an, soit 2,1 ETP au total.

- **Les actions menées** : Au-delà des 6 principales actions d'animation portées en direct par le service, différentes actions sont développées en lien avec acteurs locaux. (Cf. synthèse ci-contre).

- **Des sujets à travailler ou en cours de réflexion** : le renforcement des actions avec le pôle Actions culturelles, l'harmonisation de l'offre de portage de repas, la communication en direction des différents publics (dont les aidants).

- **L'accueil d'enfants en situation de handicap au sein des ALSH de la CCALS** : 12 enfants ont été accueillis en 2018 et 9 en 2019.



- **Les participants à la table-ronde** : 12 personnes ont participé dont deux personnes ayant un enfant en situation de handicap. Toutes vivent à domicile et sont globalement encore mobiles. Quelques-unes font appel à des services à domicile.
- **Des retours parfois partagés sur les SAAD** : « *il y a des gens formidables mais aussi des gens qui ne sont pas à la hauteur... il faut mieux former les intervenants domicile, surtout lorsqu'il y a des remplaçants* ».
- **Des aidants qui s'inquiètent** de la situation d'un couple de personnes âgées et handicapées qui vivent à domicile sans aucune aide au-delà des interventions du SSIAD.
- **Les questions sans réponse liées à la prise en charge des enfants en situation de handicap** : Les personnes concernées évoquent une grande difficulté à envisager le moment où ils ne pourront plus gérer la situation. Ils se disent mal informés sur les dispositifs proposés localement.
- **La question de l'adaptation de logements au vieillissement** : Des personnes qui se disent un peu perdues par rapport aux démarches à faire et qui au final renoncent ou reportent à plus tard l'aménagement de leur logement.
- **Des démarches administratives en ligne qui deviennent trop complexes** : Pour plusieurs personnes, soit elles font appel à leurs enfants, soit elles abandonnent. France Services reste mal connu.
- **Des gens qui ne connaissent pas le CLIC** : sur les 12 personnes présentes, 1 seule connaissait le CLIC (Idem pour le SSIAD). « *Tant qu'on n'est pas confrontés à une problématique, on ne se renseigne pas, on n'anticipe pas* ».
- **La question de l'isolement social** : Si la question de la solidarité entre voisins est soulignée à plusieurs reprises, plusieurs personnes témoignent aussi de la réalité de l'isolement des personnes âgées.
- **La question de l'animation locale** : Des témoignages pour souligner l'importance des actions développées à l'échelle des communes comme la gym pour les seniors à Jarzé, mais aussi les clubs des aînés.
- **Des clubs des aînés qui peinent à renouveler les membres de leur bureau** et qui s'inquiètent, avec la crise sanitaire, de la situation d'isolement des habitués qui ne peuvent plus venir.

## Le vieillissement et le handicap : La synthèse des principaux enjeux

- **Information / communication** : Un enjeu de renforcement de la communication et de l'information développée en direction des personnes âgées et/ou en situation de handicap → Il s'agit à travers cet enjeu de limiter les situations d'urgence en développant un travail globale de prévention.
- **Repas à domicile** : Un enjeu d'harmonisation du fonctionnement du service de repas à domicile pour une meilleur lisibilité de l'offre auprès des publics concernés.
- **Démarches en ligne** : Un enjeu de renforcement de l'accompagnement des personnes âgées dans leurs démarches administratives.
- **Le logement** :
  - Un enjeu d'information et d'accompagnement des personnes âgées sur les démarches dédiées à l'adaptation de leur logement.
  - Un enjeu de développement de l'offre locale publique de logements adaptés en centre bourg, à proximité des services et commerces.
- **L'animation et la lutte contre l'isolement** : Un enjeu de pérennisation des clubs des ainées et de renforcement des animations développées en direction des personnes âgées et/ou en situation de handicap → un intérêt de renforcement des actions intergénérationnelles, culture et sport.

**Un enjeu général de structuration du réseau d'acteurs locaux** dans une double perspective :

- d'une part pour mieux valoriser les retours de terrain via les professionnels intervenant à domicile et ainsi mieux détecter les besoins qui nécessitent un accompagnement individuel,
- d'autre part pour développer les actions collectives à l'échelle de la CCALS (exemple de la Semaine Bleue) ou de plusieurs communes.

→ **Quid du rôle joué par la CCALS pour la structuration de ce réseau d'acteurs ?**

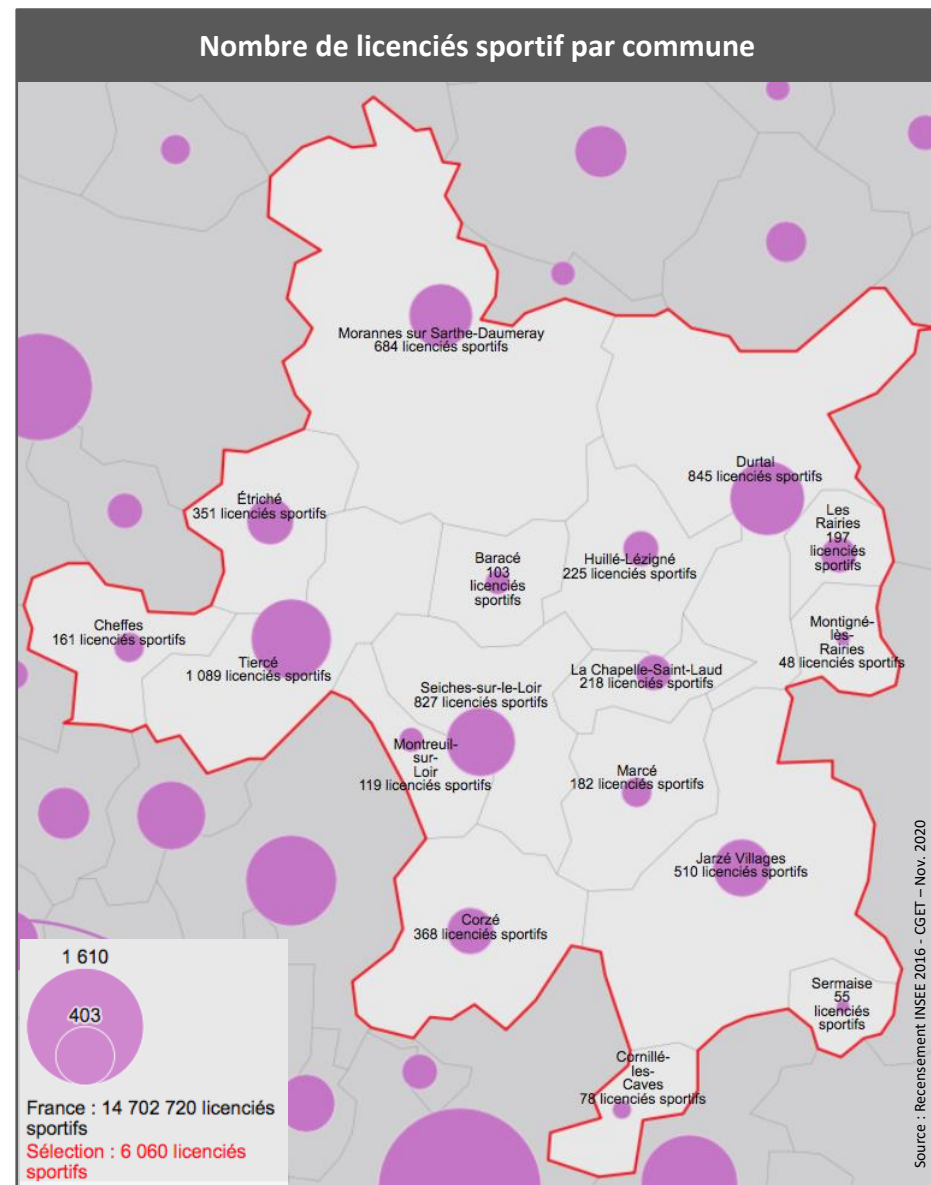
→ **Vers une fonction de (co)-coordination du réseau ?**

## Thématique 4 :

*L'animation de la vie sociale*



- Une absence de structure spécifiquement dédiée à l'animation de la vie sociale en tant que telle.
- MAIS une offre culturelle et sportive qui joue un rôle essentiel à l'échelle communale et assez développée à l'échelle de la CCALS (plus de 6000 licenciés sportifs).
- MAIS une diversité d'actions qui participent à l'animation du territoire :
  - Des actions portées par la CCALS dans le cadre du CLEA\* ou en direction de publics ciblés comme « *Je vous invite à* » pour les personnes âgées.
  - Des actions du Réseau des bibliothèques avec les Échappées Belles notamment.
  - Des actions à l'échelle de communes qui apparaissent comme des temps-forts et qui drainent des habitants de toute la CCALS. Exemple de « *Rairies-Festif* » ou de la compagnie « *Les Trublions* » à Jarzé.
  - Des actions de plus grande proximité qui reposent souvent sur les acteurs associatifs. Exemple dans le cadre scolaire avec les APE qui mènent régulièrement des actions avec les parents.

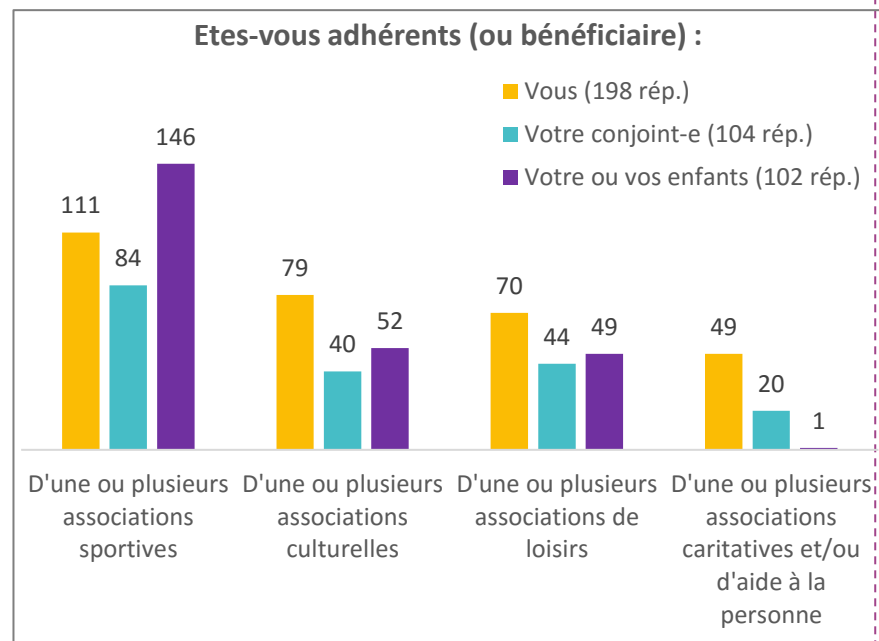


\* CLEA (Contrat Local d'Éducation Artistique)

## Les résultats de l'enquête :

- Un engagement associatif qui est loin d'être négligeable (Cf. graphique ci-contre).
- Classement des centres d'intérêts des habitants : 1. la culture, 2 les loisirs et 3 le sport.
- Des habitants qui sont plus disponibles le WE pour consacrer du temps à leurs activités culturelles et/ou sportives.
- Le 1<sup>er</sup> motif de non-adhésion à une associations est très nettement le manque de temps (+ de 50% de l'échantillon).
- Des priorités qui renvoient à la question de l'animation de la vie sociale pour de nombreux habitants de l'échantillon :
  - Le renforcement de l'accès à la culture, aux loisirs et au sport apparaît prioritaire pour 71% des 397 répondants → 3<sup>ème</sup> priorité sur les 11 thèmes proposés).
  - Le renforcement des échanges entre les habitants (lien social) est jugé prioritaire pour 69% des répondants.
- Près d'une cinquantaine de porteurs de projets d'intérêt collectif, dont la moitié

souhaiterait disposer d'un lieu sur leur commune pour concrétiser ce projet.



## Zoom sur ce qu'en disent les habitants dans le cadre des trois tables rondes :

- Des habitants qui évoquent le caractère parfois « dortoir » des communes mais qui sont néanmoins très intéressés par les animations qui s'y développent.
- Des attentes qui portent sur l'animation de la vie de locale, au sens « on partage un territoire de proximité ».

## Principaux enseignements sur l'animation de la vie sociale (AVS) :

- **Le territoire ne bénéficie pas de structure dédiée à l'AVS** : Espace de Vie Sociale ou Centre Social.
- **L'AVS, un enjeu partagé par de nombreux acteurs** (élus, partenaires, acteurs de terrain et habitants) tant il renvoie à la qualité de vie sur le territoire et donc à l'attractivité du territoire.
- **L'AVS, une question qui concerne tous les habitants** sans distinction d'âge ou de situation socio-professionnelle.
- **L'AVS, un « terme générique » qui se traduit déjà par de nombreuses actions et très diverses sur le terrain**, tant à l'échelle des communes qu'à l'échelle de la CCALS.
- **Au niveau de la CCALS, les actions menées sont probablement celles qui ont généré le plus de coopérations, de transversalité entre les services communautaires** (Enfance-Jeunesse / Actions sociales / Actions culturelles) communautaires.

## Deux questions qui en découlent :

- **Comment renforcer, développer les actions relevant de l'animation de la vie sociale ?**
  - Proposer des lieux ?
  - Accompagner les porteurs de projet ?
  - Développer localement des outils dédiés à l'AVS (type EVS ou centre social) ?
  - Etc.
- **Comment la CCALS peut, en lien avec les acteurs locaux, utilement contribuer à renforcer l'AVS sur le territoire?**

## ***PARTIE 3***

***Principaux enjeux transversaux  
et  
Suite de la démarche***

## PRINCIPAUX ENJEUX TRANSVERSAUX LIES A LA POLITIQUE SOCIALE SUR LE TERRITOIRE DE LA CCALS

